

# **Des violences dans la société**



# Avant-propos

*Pierre Miele, président du Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand*

Depuis sa création en 1993, le Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand publie régulièrement un livret de réflexions sur un thème choisi par ses membres parmi ceux que l'actualité met à l'ordre du jour, concernant la vie citoyenne, les valeurs de la République, l'éducation.

**Ce 20ème livret est consacré à la violence**, thème choisi dans un contexte où des formes de violence particulièrement choquantes ont reçu un large écho médiatique, ont suscité une indignation particulière dans la population, des prises de conscience et des mouvements de protestation suffisamment importants pour que les pouvoirs publics en soient fortement interpellés : incidents lors des manifestation des Gilets jaunes, assassinat de Samuel Paty, mais aussi la violence faite aux femmes ou le harcèlement à l'école... La liste pourrait être longue . Mais peut-on en induire que dans son ensemble, la société serait devenue plus violente ; peut-on d'ailleurs parler de violence « en général » sans amalgame abusif ; n'y a-t-il pas à l'inverse des formes de violence dont on ne parle jamais ?

L'ambition du Cercle est d'instruire le sujet choisi, en référence aux principes humanistes que nous défendons, et d'outiller la réflexion des citoyens auxquels il s'adresse. Mais le sujet est vaste et complexe et nos capacités d'investigation limitées... **Nous avons donc restreint la réflexion** à quelques formes seulement de violence.

Comme pour les cahiers précédents, des membres du Cercle se sont proposés pour étudier un aspect du sujet ; ils ont mené leurs propres investigations et lectures, et en ont présenté une synthèse au cours d'une des réunions mensuelles du groupe, pour discussion.

Le résultat est un ensemble de productions écrites, revues par un comité de lecture qui a veillé à la cohérence d'ensemble tout en respectant l'originalité des travaux et des modes d'expression de chacun.

Que les auteurs soient ici remerciés ainsi que tous les membres du Cercle qui ont contribué à ce livret par leur participation aux débats et par leur vigilance.

Remerciements : à la Fédération départementale, Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme et à l'équipe de rédaction d'Auvergne laïque, pour leur soutien à la diffusion de nos travaux.



# SOMMAIRE

<b>A propos de la violence dans notre société - Introduction</b> <i>Pierre Mièle</i>	p.7
<b>Après l'assassinat de Samuel Paty</b> <i>Communiqué du Cercle</i>	p.13
PARTIE I – D'UNE VIOLENCE « NATURELLE » À LA NON-VIOLENCE	
<b>Violence : aux racines du mal</b> <i>André Malvezin</i>	p.16
<b>Violence v/s non-violence</b> <i>Gilbert Cambe</i>	p.21
PARTIE II – DES VIOLENCES SOURNOISES	
<b>La violence dans le couple</b> <i>Claire Chaussade</i>	p.31
<b>Violence à l'école</b> - <b>Le harcèlement entre pairs</b> <i>Gérad Millet, d'après Bertrand Gardette</i>	p.39
- <b>Harcèlement, cyber-harcèlement</b> <i>Gérad Fandard</i>	p.43
- <b>L'école, un lieu violent ?</b> <i>Michel Amrein</i>	p.53
PARTIE III – VIOLENCE ET FORCE PUBLIQUE	
<b>Ordre, justice, force et violence</b> <i>André Malvezin</i>	p.62
<b>Forces de l'ordre v/s gardiens de la paix</b> <i>Pierre Mièle</i>	p.65
<b>Une approche psychosociologique de la violence policière</b> <i>Michel Amrein</i>	p.67
PARTIE IV – VIOLENCES PSYCHOSOCIOLOGIQUES	
<b>Une approche psychosociologique de la violence</b> <i>Michel Amrein</i>	p.72
<b>Les violences faites aux corps</b> <i>Michel Amrein</i>	p.87



# A propos de la violence dans notre société

## Introduction

*Pierre Miele, février 2021*

*« Notez bien qu'il ne se passe plus une semaine sans que l'actualité, d'une manière ou d'une autre, nous ramène au même sujet : la violence (). Encore... Encore... Et cela, de façon obsessionnelle. Or, paradoxalement, son niveau tend à diminuer depuis le XIXe siècle, mais son ressenti, comme on dit, augmente dans les mêmes proportions. Et c'est le ressenti qui compte... »*

*Jean-Claude Guillebaud - Chronique publiée le 24 juin 2018*

Chaque jour, les media relatent des faits de violence pouvant aller de l'agression verbale au crime, de l'acte isolé dans la sphère privée à l'affrontement inter- groupes dans des lieux publics, la rue, l'école, le quartier, le stade,... de l'acte passionnel à l'acte terroriste en passant par l'acte crapuleux ou encore l'acte répressif (policier).

La lutte contre « la violence » justifie de nombreux dispositifs préventifs (surveillance, numéros d'appel d'urgence, campagnes), et de nombreux dispositifs répressifs (police, justice, lois sécuritaires qui s'ajoutent les unes aux autres). Elle est devenue un sujet de campagne électorale.

Mais aux formes de violence ainsi étalées suscitant l'émotion, la réprobation ou la peur s'ajoutent des formes de violence plus subtiles, moins spectaculaires, dont celles que subissent un très grand nombre d'individus, objets d'études en sciences humaines, qu'on regroupe généralement sous l'expression de « violence sociale ». Les medias n'en parlent que lorsqu'un cas extrême de conséquence spectaculaire se produit qu'il n'est pas possible de cacher : un suicide, une révolte, une grève de la faim.

Entre violences largement médiatisées mais sommes toutes rarement subies, et violences largement subies mais rarement médiatisées, il est facile de comprendre que soit partagé le *sentiment* d'un *climat* de

*violence* ! Mais il est difficile d'apprécier globalement la réalité multiforme de cette même violence, son intensité et ses évolutions dans le temps. Au mieux, cela paraît possible pour quelques formes précises pour lesquelles les faits sont objectivement recensés.

Vaste sujet... **Notre travail se limitera** à donner quelques points de repères pour une approche raisonnée de ce phénomène complexe, visant la compréhension des problèmes qu'il pose à la société, et à étudier quelques-unes de ces formes que l'actualité de ces dernières années a particulièrement mis en lumière.

### **De quelle violence parlons-nous ?**

Nous parlerons de la violence que les êtres humains sont capables de s'infliger entre eux. Est violent, tout acte exercé volontairement (avec un *mobile*) sur autrui contre ses droits, sa volonté ou sa dignité. La victime, un individu ou un groupe, subit des *dommages* d'ordre matériel, physique, psychologique ou identitaire. L'*instrument* peut être la force (arbitraire ou légale, légitime), la loi (juste ou injuste), la condition sociale ou contrainte économique, ou encore une influence perverse.

Cette définition reprend, en précisant des critères, celle d'Yves Michaud qui en a exposé les formes et le développement historique. Les formes la plus visibles de la violence sont la barbarie et le viol, qui atteignent physiquement la victime. Mais toutes les formes de pression qui soumettent l'individu, le privent de sa liberté de pensée ou d'action sont également des formes de violence. Enfin, les violences « perverses » (harcèlement, abus de pouvoir, discrimination sociale, ethnique, de genre, ...) sont des formes de violence plus récemment reconnues comme telles. Ainsi François Cusset, qui qualifie la violence d'« effraction » revient sur la persistance des « violences séculaires » dans le monde, puis détaille les nouvelles formes de violence (dégradation environnementale, oppressions psychologiques, sexuelles et économiques, etc.) dont le « marché » serait selon lui à l'origine

Nous ne parlerons pas de la violence dans les guerres frontalières, inter-ethniques ou inter-religieuses qui sévit dans plusieurs régions du Monde et qui nous concerne mais ne s'exerce plus sur notre territoire national ou européen depuis 1945, sauf malheureusement dans quelques actes terroristes.

## Mais pourquoi la violence ... ?

« *L'homme est un loup pour l'homme* ». Ce serait dans notre Nature ?

.en **première partie**, cette question est abordée dans une contribution de André Malvezin « Aux racines du mal... »

Comme l'observe B.Cyrulnik dans un article récent « *Dès l'instant où il a fallu défendre des territoires, elle (la violence) est devenue une valeur masculine. La violence a été héroïsée, pour encourager les hommes à tuer des animaux, des ennemis.[././] Dans mon enfance, on apprenait encore aux garçons à se battre, leur répétant qu'ils devaient se préparer aux futures guerres.* »

C'est avant tout **un moyen efficace** de parvenir à ses fins....

« *Contrairement à ce que disent ceux qui répètent que la violence est toujours la pire des solutions, la violence est un excellent moyen pour aboutir à des fins si l'on tient compte rationnellement de ses coûts et de ses bénéfices. Cela vaut en politique internationale comme en politique intérieure, pour les individus comme pour les groupes et les États* » Yves Michaud

« *Le plus dangereux dans la violence, c'est sa rationalité* » Michel Foucault, 1979 cité par F.Cusset

Mais, poursuit Cyrulnik, « *Au XIXème siècle, la violence a été survalorisée pour pourvoir aux besoins de l'industrie naissante.... Je n'ai pas connu ces hommes qui suaient 90 heures par semaine, mais j'ai soigné des mineurs qui se tuaient encore à la tâche, devant charger quinze wagonnets chaque jour. Leurs conditions de travail étaient une telle torture physique qu'ils s'anesthésiaient avec du vin.*

Pendant, **la non-violence n'est-elle pas un autre moyen** de parvenir à ses fins... Mener un combat juste en évitant des dommages inutiles : *le statut de la non violence sera précisé dans une contribution de Gilbert Cambe.*

Une réflexion sur le mobile, la raison, et sur les effets, les dommages, apparaît donc bien nécessaire pour différencier les logiques en oeuvre dans les différentes formes de violence et en envisager les moyens de contrôle. Nos travaux sont limités à seulement quelques unes de ces formes :

### **.en 2ème partie :**

- violence d'oppression, sournoise, la plus ouvertement dénoncée (dominer, soumettre, posséder, persécuter). Deux exemples seront développés.

.La violence dans le couple, et particulièrement faite aux femmes en est un exemple : Claire Chaussade présentera un point sur ce fléau.

.Le harcèlement à l'école fera l'objet d'un ensemble d'approches, celles de Gérard Fandard, de Michel Amrein, et celle de Gérard Millet, d'après la conférence de Bertrand Gardette \*, invité au Cercle

### **.en 3ème partie**

-violence légitime : **en réaction** à des violences subies ; autodéfense ; émancipation... Toute forme de violence suscite potentiellement la violence en réaction, pour réprimer ou se défendre. On ne peut pas juger également l'action et la réaction : c'est là qu'intervient la notion de justice ; une action violente peut être juste au regard des droits humains universels, et l'emploi de la force peut être le recours inévitable. André Malvezin expose cette problématique théorisée déjà par Blaise Pascal et mise en scène dans quelques Western classiques.

-violence légale : la contrainte et les dommages sont socialement acceptés et permis par la loi (impôt, prison, interventions policières ...) ; mais elle peut aussi conduire à des dérives, des abus, comme dans l'exemple actuel des violences policières, qui feront l'objet d'une réflexion rédigée par P.Miele (aspect politico-juridique), et une autre de Michel Amrein (aspects psychosociologiques).

### **.en 4ème partie**

-violence consentie : ordre social, servitude volontaire (La Boetie) ; consentie mais sous influence (injonction à...)... Michel Amrein l'aborde dans une approche psychosociologiques et propose un inventaire des différentes formes de violences faites aux corps (corps personnel et corps social).

## **Une évolution difficile à apprécier**

François Cusset met l'accent sur l'évolution des formes de violence, particulièrement dans ces dernières décennies ; il réfute l'affirmation courante d'une diminution, basée sur des statistiques qui concernent

principalement des formes visibles et reconnues depuis longtemps et servent souvent à justifier les mesures répressives ou bien le déni de leur nécessité.

Une des principales difficultés pour apprécier l'évolution est liée à la reconnaissance culturelle et sociale des différentes formes de violence. Acceptée ou valorisée à une époque ou en un lieu, elle peut être bannie culturellement, condamnée pour infâmie, ou encore ignorée ou tout simplement niée à une autre époque ou en un autre lieu.

Le philosophe Norbert Elias est souvent cité pour avoir théorisé l'extinction de la violence par le processus de civilisation qui fait passer de la raison du plus fort à la raison commune. La société s'impose des règles communes qui sont des contraintes acceptées et respectées. La violence devrait donc diminuer à mesure que la civilisation gagne.... Il publiait cela quand se préparait la barbarie nazie...

Avant lui et sur un registre différent, Condorcet avait formulé dans son « *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* », l'hypothèse et l'espérance d'une amélioration de l'espèce humaine, par le progrès des connaissances, un perfectionnement réel des facultés intellectuelles, morales et physiques pour s'approcher de cet état où tous auront les lumières nécessaires pour se conduire d'après leur propre raison dans les affaires communes de la vie, et la maintenir exempte de préjugés, pour bien connaître leurs droits et les exercer d'après leur opinion et leur conscience ; où tous pourront, par le développement de leurs facultés, obtenir des moyens sûrs de pourvoir à leurs besoins.

Avec Condorcet, nous parlerons sur l'éducation, sur l'école, du moins « l'école pour tous ». Et des progrès, des prises de conscience, il y en a. Le châtement corporel est désormais interdit. La pédophilie, le racisme, l'homophobie, et tout récemment l'inceste, ... ont dans notre société, récemment changé de statut.

Mais, il en reste à faire... Et les « progressistes » n'y aident pas ! Ainsi la compétition effrénée n'engendre-telle pas dans le monde du travail, le sport, et l'école des formes de violence, certes pas nouvelles mais accentuées ces dernières décennies, cachées et valorisées au profit du petit nombre de gagnants (cependant parfois menacés de burn-out) , mais étudiées et dénoncées pour les dommages causés au plus grand nombre des perdants (image de soi, exclusion, précarité, chômage,...). Plus généralement, le manque d'intérêt du travail ou des activités

réellement accessibles, souvent le manque de reconnaissance, en comparaison avec la richesse matérielle et culturelle inaccessible, l'épanouissement individuel de ceux qui « ont réussi », qui s'offrent en spectacle, sont bien une forme de violence réelle que la société exerce sur eux.

Le problème est que « *on est à la fois hypersensible à la violence inter-personnelle, et indifférents à la violence de masse* » observe F.Cusset. Il est aussi que ces formes de violence tendent, comme l'expose Cynthia Fleury, à plus produire du *ressentiment* que de la révolte ; ce sentiment victimaire qui pourrit l'existence de maints individus et derrière lequel ils se réfugient souvent passivement.

---

#### Références

**J.Pierre BELLON, Bertrand GARDETTE** - Harcèlement scolaire le vaincre c'est possible – ESF, 2018

**François CUSSET** – *Le déchainement du monde* – La découverte – 2018. Une introduction sur le site  
<https://fr.calameo.com/read/000215022903b141fdd3f>

**Boris CYRULNIK** entretien dans l'Obs , 23 janvier 2021

**Cynthia FLEURY** - *Ci-gît l'amer – Guérir du ressentiment*, NRF Gallimard, 2020

**Yves MICHAUD** – *La violence* - Que sais-je – ed 2018 – PUF

**Yves MICHAUD** – *La violence apprivoisée* - Entretien dans  
<https://www.persee.fr/doc>

## **Après l'assassinat de Samuel Paty**

L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie à Conflans Ste Honorine, est une horreur absolue. Il a été décapité pour avoir fait son travail, apprendre à ses élèves ce qu'est la liberté de s'exprimer, de douter, de critiquer, comme il devait le faire dans l'Ecole de la République.

Pour autant, ni la laïcité, ni l'école, ni la République ne sauraient être en danger. La République a des lois et des institutions qui permettent de prévenir, combattre, punir les crimes, qu'ils soient de motif religieux ou de motif sordide. Elle ne peut cependant pas les empêcher totalement et il n'y a pas lieu de changer la loi chaque fois qu'un individu passe outre, en isolé ou comme agent kamikaze d'une organisation ! Il faut que les réseaux maffieux de la pensée comme ceux de la cupidité soient pourchassés partout sans complaisance. Point de généralisation abusive, point de surenchère, point de stigmatisation communautaire, point d'exploitation électoraliste d'une émotion légitime. Que l'école poursuive son travail et que l'Etat la protège.

Continuons, à l'école et dans nos associations, à former des citoyens à la pensée libre ; c'est le meilleur hommage à rendre à Samuel Paty.

*Communiqué du Cercle Condorcet de Clermont-Fd,*

*le 25 octobre 2020*



## **Partie 1**

**D'une violence « naturelle »  
à la non-violence.**

# Violence : aux racines du mal

*André Malvezin 04/11/2019*

Jusqu'où remonter pour retracer l'histoire de la violence ? N'hésitons pas : jusqu'à la Genèse, au paradis terrestre, où tout allait bien jusqu'à ce que ça se gâte. Dans la belle église romane Notre Dame du Port, à Clermont-Ferrand (12<sup>ème</sup> siècle), sur un chapiteau d'une colonne du chœur, est sculptée une curieuse scène : Adam, qui a mangé la pomme défendue, est chassé du paradis (un ange le tire par la barbe...) et, de colère, il donne un coup de pied à Eve ! Quel scandale : la première violence conjugale de l'histoire de l'Humanité !

**M**ais ne restons pas dans les histoires symboliques, une étude de la violence dans la Bible pourrait nous occuper longtemps (ça commence mal très vite avec le meurtre d'Abel par son frère Caïn...). Essayons plutôt la **Préhistoire** avec l'apparition de notre ancêtre **Homo-Sapiens**, appelé **Cro-Magnon** en nos contrées, du nom d'une falaise près du village des **Eyzies de Tayac**, au pied de laquelle des squelettes furent découverts par des terrassiers en 1868 (en 1856 avaient été découverts les fossiles de **Neanderthal**). Cro-Magnon apparaît en Europe aux environs de -40.000 ans avant notre ère, vers le milieu de la dernière phase glaciaire qui s'estompe vers -10.000 ans et provoque la fin du mode de vie paléolithique (d'après Marcel OTTE : « Cro Magnon »). Durant cette époque, le niveau marin s'était abaissé d'environ cent mètres et le continent était donc beaucoup plus vaste qu'actuellement (il n'y avait pas de Mer du Nord ni de Manche). Dans ces vastes espaces, que Cro-Magnon partageait avec son « cousin » Neanderthal, la densité démographique est estimée à 0,1 habitant par km<sup>2</sup>. Les petits groupes de chasseurs-cueilleurs n'avaient donc pas trop d'occasions d'entrer en conflit et se retrouvaient régulièrement pour des cérémonies qu'on peut deviner par les grottes ou abris décorés et les instruments de musique. Citons Marcel OTTE ; « Dans les sociétés prédatrices, dispersées dans un paysage immense, les contacts belliqueux sont exceptionnels : la terre n'appartient à personne, Aujourd'hui encore, les combats entre groupes aborigènes d'Australie sont codifiés et s'arrêtent dès que le sang coule d'un côté ou de l'autre. Les nombreux restes osseux humains portent très rarement des blessures dues aux combats... ». Une exception toutefois : un site près de

Cracovie où « des ossements humains ont été manifestement percutés en vue de la mise à mort des individus... et les traitements subis par les ossements humains après la mort correspondent à ceux de pratiques cannibales. ». Et plus loin : « Les temps paradisiaques évoqués très souvent pour les peuples chasseurs ne sont peut-être qu'une illusion anthropologique... ».

Soit, ne nous faisons pas trop d'illusions et allons voir plus près de nous dans le temps, tout en restant chez des chasseurs-cueilleurs, si fascinants à observer.

Dix-huitième, dix-neuvième siècle, le territoire d'**Amérique du Nord**, avant l'arrivée massive des colons européens, est peuplé de **tribus** de chasseurs-cueilleurs encore à l' « âge de la pierre » : haches, couteaux et pointes de flèches en silex. Et entre ces groupes de chasseurs, c'est le conflit permanent. Citons David CORNUT (« Little Big Horn, autopsie d'une bataille légendaire ») : « Les Indiens cultivent entre eux des antagonismes violents. On voue une haine farouche à toute tribu différente, dont les membres sont qualifiés de *sous-hommes* ou de *faibles*. Et plus loin : « Les **Pawnees** s'auto-proclament *les hommes des hommes*. Les **Wishitas** se considèrent comme *les vrais hommes*. Les **Kiowas** ...sont *le peuple dominateur*. \*

Et toutes ces affirmations de supériorité conduisent sur le sentier de la guerre. Les garçons apprennent le maniement de l'arc dès leur plus jeune âge, il n'existe aucune loi de la guerre, tous les coups sont permis. Les cadavres des ennemis sont scalpés, mutilés, écorchés, les femmes massacrées, ou enlevées et violées, parfois épousées, les enfants tués également (« On sait aussi que les **Cheyennes** tranchaient les poignets des bébés de la tribu ennemie pour en faire des objets sacrés »). Voir aussi la cruauté des **Comanches** (dans le Texas actuel) et la sauvagerie des Blancs dans le roman « Le Fils » de Philipp MEYER. Le mythe du *bon sauvage* en prend un coup...

Lorsque les *Visages Pâles* arrivent dans les Plaines, ils suscitent du mépris et de la haine et ne sont pas considérés comme des humains. Ils vont bien sûr répondre par un racisme débridé qui compare les amérindiens à des *vampires des bois* ou de la *vermine* : le principe même du racisme étant la déshumanisation de l'autre (les nazis pensaient les juifs comme étant des *rats*). \*\*

Un sommet de cet affrontement de deux civilisations fut la célèbre bataille de « **Little Big Horn** », en juin 1876, qui aboutit au massacre d'un

bataillon du 7eme de cavalerie, 263 morts, par plusieurs tribus **Sioux** et **Cheyennes** commandées par le chef Sioux **Sitting Bull**. Après la bataille, seuls les corps du Lieutenant-Colonel **George Custer** et du Capitaine **Keogh**, tous deux respectés des Indiens, étaient intacts ; tous les autres affreusement mutilés .

Arrêtons cette litanie atroce et macabre continuée tout au long de l'Histoire des hommes, la question est : pourquoi ? Pourquoi tant d'agressivité de la part de tous les groupes humains à l'égard des autres groupes ? Une seule exception connue : une peuplade océanienne étudiée par Margaret MEAD, les **Arapesh**, doux, pacifiques et joyeux, c'est extraordinaire... Pourquoi donc un tel manque de raison *raisonnable* ?

Ne cherchez pas trop loin : la réponse est **dans le cerveau humain** qui a, certes, développé de façon très importante la surface du cortex, comprimé et froissé dans le crâne, siège de la raison, mais qui comporte à sa base, comme celui du rat « d'autres structures cérébrales anciennes, héritées de millions d'années d'évolution, qui étaient déjà présentes chez les reptiles et les poissons » (Sébastien BOHLER « Le bug humain »).  
\*\*\*

Dans son ouvrage, BOHLER décrit l'action dans notre cerveau d'un ensemble de zones formant le « **striatum** » qui fabrique la dopamine, substance produisant du plaisir lorsque les instincts vitaux sont satisfaits. Le problème, c'est que notre cerveau est tout entier (jusqu'au cortex) influencé par cela et demande toujours plus...

Plus bas dans le cerveau se trouve l'**hypothalamus**, siège des pulsions en général, en particulier sexuelles. Tout cet ensemble destiné à assurer la survie de l'individu et de l'espèce et ça a bien fonctionné ! Homo-Sapiens a fini par occuper la plus grande partie de la surface terrestre, à tel point que l'on peut s'interroger sur les problèmes que pose, ou va poser, la surpopulation.

Dans le fonctionnement de notre cerveau se produit une interaction constante entre le **cortex**, producteur de raisonnement, d'ordre, de prospective, et les zones **basiques** (striatum, tronc cérébral, cervelet, hypothalamus) productrices de pulsions, de désirs et de réflexes défensifs chargés d'assurer notre protection. Cette interaction doit assurer un équilibre qui va permettre une vie harmonieuse en société. C'est particulièrement visible en ce qui concerne les pulsions sexuelles : on ne connaît même pas le nombre exact de viols dans notre pays et le

viol c'est l'absence de maîtrise du cortex sur le cerveau reptilien, alors que lorsqu'il y a contrôle, la conquête sexuelle se fait dans le respect, par la séduction et la douceur...

On peut compléter la biologie par la psychologie, et la théorie qui s'en rapproche le plus, c'est celle de FREUD, à savoir la structuration de notre psychisme en trois instances : le **ça**, le **moi** et le **surmoi**, Le **ça** est en grande partie inconscient, il contient nos désirs, pulsions, instincts ; le **surmoi** est l'instance supérieure constituée par l'éducation qui nous donne des règles de vie, des principes, des interdits, une morale ; quant au **moi**, c'est la conscience, qui s'efforce de donner satisfaction aux deux autres instances souvent en conflit et la tâche n'est pas facile... Et on voit bien les dégâts lorsque c'est le **ça** qui prend le dessus : vols,viols, meurtres et dégradations diverses. Quand c'est tout un groupe ou même un pays qui permet et encourage le déchaînement des « bas instincts », alors c'est la guerre, le pillage, toutes les dévastations possibles, l'horreur.

Pour conclure, un peu de démonologie...Il n'est donc nul besoin, pour expliquer l'agressivité, la violence, le mal, d'un quelconque démon. Inutile d'imaginer et d'invoquer Satan, Belzébuth et leurs terrifiantes cohortes. L'Homme n'a jamais voulu voir en face sa propre responsabilité. **Lucifer**, si tu existes (?), toi pur esprit (?) qui n'as jamais eu de cerveau reptilien, reprends ta place parmi les Archanges (s'ils existent...) avec ton beau nom, Porteur de Lumière ; les hommes t'ont inventé pour s'excuser de leurs propres tares. Mais ne nous aventurons pas davantage sur le terrain de la démonologie-théologie : nous repartirions sur d'interminables récits de violence...

Seul l'homme, sapiens-sapiens, est responsable de ses malheurs, à lui de contrôler son cerveau reptilien, ses instincts, par sa raison et sa conscience, là se tient sa liberté, et tout ira mieux.

---

Notes : \* En 1951, l'écrivain voyageur Jean RASPAIL, alors qu'il franchissait le détroit de Magellan, a vu un des derniers canots des **Alakalufs**, des survivants du paléolithique, aujourd'hui complètement disparus.On les a aussi appelés **Pécherais**, mais dans leur langue ils se nommaient **Kaweskars**, les **Hommes**. D'où le titre du roman poignant de RASPAIL : « Qui se souvient des Hommes... »

\*\* Le Général William Tecumseh SHERMAN écrit : « Nous devons agir impitoyablement face aux **Sioux**, allant même jusqu'à l'extermination des hommes, femmes et enfants. » A la sauvagerie des uns répondait la barbarie des autres, avec même une volonté génocidaire.

\*\*\* Parenthèse : pendant le long règne des dinosaures à la surface de la Terre (65 millions d'années?) le seul mammifère pouvant survivre à leur domination était une sorte de souris, à l'abri dans ses galeries souterraines. Je vous laisse tirer vos conclusions sur nos lointains ancêtres, sachant que nous sommes des animaux vertébrés, mammifères, primates... Un peu de respect pour les souris !

---

Et un peu de poésie, pour la route :

« Ange plein de bonté, connaissez-vous la haine,  
Les poings crispés dans l'ombre et les larmes de fiel,  
Quand la Vengeance bat son infernal rappel,  
Et de nos facultés se fait le capitaine ?  
Ange plein de bonté, connaissez-vous la haine ? »

Poème de Charles BAUDELAIRE : « *Réversibilité* » chanté par Jean-Louis MURAT.

---

# Violence vs non violence

*Gilbert Cambe, 4 janvier 2021*

## Propos liminaire

*La non-violence expliquée à mes filles de Jacques Sémelin*

*La non-violence, c'est un mot un peu bizarre. Tu peux l'expliquer ?*

Il est plus facile d'expliquer la violence que la non-violence. La violence, on voit tout de suite ce que c'est : des coups qui partent, des bombes qui explosent, du sang qui coule...Mais la non-violence : c'est quoi au juste ? ça ne fait pas de bruit. C'est invisible.

On croit que le non-violent, c'est celui qui refuse toujours la guerre, qui est pacifiste. On pense qu'il n'a pas de courage, que c'est un lâche qui ne veut pas se battre. Comme la violence est partout, on imagine que le non-violent a la tête dans les nuages, qu'il accepte qu'on lui marche sur les pieds. " Je suis non-violent : vous pouvez me faire tout ce que vous voulez." *Peace* ! Tu te doutes que la non-violence, ce n'est pas cela.

*C'est quoi alors ?*

- Une manière d'être et d'agir dans le conflit, qui respecte l'autre. C'est une définition de base que je voudrais t'expliquer à travers de nombreux exemples.

*- Une manière d'agir ! Ce n'est pas de la passivité ?*

- Pas du tout. C'est vrai que la construction du terme "non-violence" peut le laisser croire. Bien sûr, il s'agit de dire "non à la violence". C'est la première dimension de la non-violence. La plus évidente : ne pas donner de coups à l'autre, ni le maltraiter, encore moins le violer ou le tuer. Cela, tout le monde le comprend. [...]

Mais la non-violence comporte une seconde dimension, celle de l'action. Car pour s'opposer efficacement à la violence, il faut être actif, et même très actif ! Cela, la notion de "non-violence" ne le suggère pas. Aussi est-il souvent préférable de parler d'"action non violente" ou de "non-violence active".

En somme, la non-violence, c'est agir sans violence contre la violence. Comment ? Il existe mille et une manières de pratiquer la non-violence, parfois tristes, parfois drôles. Car il y a de l'humour dans la non-violence. La non-violence, c'est se servir de la vie pour gagner, tandis que dans la

violence tu menaces toujours l'autre de la mort, de sa mort.

La non-violence, depuis les grandes campagnes de désobéissance civile de **Gandhi**, bénéficie d'un renouveau tant dans les principes que dans la pratique. Nombreux sont les auteurs et actions qui sont influencés par l'approche gandhienne, même si le mot non-violence n'est pas toujours prononcé.

Elle est d'abord pratique collective de lutte, avant d'être attitude fondamentale dans la vie individuelle, même si les deux sont souvent liés. L'image de passivité rattachée souvent au terme de la non-violence ne résiste pas à la lecture des auteurs qui partent souvent précisément du conflit pour l'expliquer. La non-violence est aussi une philosophie qui délégitime la violence et promeut le respect de l'autre dans le conflit. La non-violence est en outre une stratégie d'action politique proactive et pacifique qui rejette l'utilisation de la violence dans la **résolution** des conflits. Elle est enfin un moyen de sensibiliser l'**opinion publique** qui contribue à exercer une **contrainte** sur l'adversaire pour l'amener à **négoier**.

L'attitude de non-violence présuppose que ce sont d'abord les situations de violence, ainsi que l'injustice et le non-respect de l'adversaire, qui engendrent des réactions violentes ; elle s'appuie aussi sur les ressorts psychologiques qui empêchent un adversaire, face à l'opinion publique, de paraître lâche en ayant recours à la force contre des personnes désarmées.

## **En quoi la non-violence participe-t-elle de nos rapports sociaux d'aujourd'hui**

Notre approche sera celle des réformateurs sociaux, le premier d'entre eux Henri David Thoreau, fondateur de bien des penseurs/acteurs de la non-violence, puis Léon Tolstoï, Gandhi, Martin Luther King avec Nelson Mandela mais aussi Jean Marie Muller, Romain Rolland et Peter Gelderloos.

A travers ces penseurs et leurs théories, nous allons essayer de montrer l'actualité criante des principes violence/non-violence appliqués aux événements que nous vivons pour ensuite échanger sur nos représentations de ces concepts.

Le philosophe américain **Henri David Thoreau** 1849 écrit Civil

Disobedience (désobéissance civile, concept essentiel pour la compréhension des théories de la non-violence) ; il sera remarqué au XIXe siècle, par son refus de payer ses impôts à l'État du Massachusetts afin de dénoncer sa politique esclavagiste.

Nos démocraties, dit-il, ne sont que des démocraties de représentation fondées sur la loi du nombre. Mais la loi de la majorité ne garantit pas le respect du droit. Être véritablement démocrate, ce n'est pas respecter la loi, mais respecter le droit : dès lors, la désobéissance aux lois injustes est "civique" en ce sens qu'elle est une action citoyenne.

De même, la désobéissance civile n'est pas criminelle, puisque respectueuse de la vie de tous les citoyens, fussent-ils des adversaires politiques, c'est-à-dire, en définitive, qu'elle est non-violente. La désobéissance "criminelle", c'est-à-dire qui n'est pas "civile", c'est la violence : toute violence est une désobéissance à la loi, celle qui interdit aux citoyens tout recours à la violence.

Selon sa définition classique, l'État est l'institution qui, sur un territoire donné, possède le monopole de la violence légitime. L'État justifie ce monopole, qui désarme les citoyens, en affirmant qu'il assure ainsi la paix publique. Nous savons bien que, dans la réalité, les choses se passent souvent différemment et que l'État n'hésite pas à recourir à la violence pour faire prévaloir sa raison en privant les citoyens de leurs libertés fondamentales. « La désobéissance civile, écrit par la suite Gandhi, est une révolte, mais sans aucune violence. Celui qui s'engage à fond dans la désobéissance civile ne tient simplement pas compte de l'autorité de l'État ; en effet, il tire argument du fait qu'un État n'accorde de liberté personnelle que dans la mesure où le citoyen se soumet à la loi : cette soumission aux décisions de l'État est le prix que paye le citoyen pour sa liberté personnelle ». Du reste, **Marshall B Rosenberg**, spécialiste de la communication non-violente au quotidien le dit autrement : « L'usage de la force protectrice vise à éviter des dommages corporels ou des injustices, tandis que la force répressive vise à faire souffrir des individus pour les punir de leurs actes perçus comme des méfaits. »

Allons plus loin : toute action directe non-violente, et plus particulièrement toute action de désobéissance civile, est un défi aux pouvoirs publics. Celui qui enfreint la loi se met de lui-même, et délibérément, dans une situation où il risque de subir la répression de l'État. Le fait même d'obliger l'État à recourir à des moyens de coercition à l'encontre des citoyens désobéissants constitue un élément essentiel

de la stratégie de l'action non-violente. Cette répression va faire apparaître sur la place publique les véritables enjeux du conflit et, dès lors, l'opinion publique va ainsi se trouver prise à témoin et en quelque sorte obligée de se prononcer (gilets jaunes pour un exemple récent).

Un élément complémentaire : la lutte non-violente n'a pas une structure bi-polaire ; elle ne se réduit pas à l'affrontement entre, d'une part, les résistants et, d'autre part, ceux qui ont le pouvoir de décision, les décideurs. La structure de la lutte non-violente est tri-polaire : le troisième pôle du conflit, c'est l'opinion publique. Et la bataille décisive est précisément celle de l'opinion publique. C'est pourquoi nous devons nous employer à convaincre l'opinion publique, c'est-à-dire, non pas la majorité de nos concitoyens, mais au moins une forte minorité d'entre eux. Le choix de la non-violence peut être décisif pour gagner cette bataille de l'opinion publique : elle ne permet pas d'éviter la répression, mais elle la prive de toute justification ; c'est la violence de la répression qui risque fort de discréditer les pouvoirs publics. Le choix de la non-violence n'est pas une question de morale, mais de réalisme et d'efficacité.

Une question complémentaire et actuelle se pose : la destruction de biens matériels peut-elle trouver sa place dans le cadre d'une stratégie de l'action non-violente ? de telles destructions vont encore servir à justifier la répression. Il convient donc, toujours par réalisme, de les éviter. En revanche et par exemple, un certain sabotage technologique peut parfaitement s'intégrer dans une stratégie de l'action non-violente. Il s'agit alors de mettre hors d'usage certains instruments ou certains équipements de l'adversaire.

Il convient encore de souligner que l'action directe non-violente sans passer par l'intermédiaire des institutions sociales ou politiques est nécessaire à la respiration même de la démocratie. Tout l'enjeu des mouvements de résistance civile, c'est de créer un espace public où les citoyens peuvent prendre la parole pour s'exprimer directement à l'intention à la fois de l'opinion publique et des pouvoirs publics.

Henri David Thoreau affirme enfin que, pour remplir son devoir de citoyen, l'individu ne doit pas orienter son comportement selon les obligations de la loi, mais selon les exigences de sa conscience ; seule la responsabilité individuelle peut guider le destin des hommes : la loi n'est qu'une forme de violence qui se prétend légitime ; l'État de droit est un oxymore. « Je crois que nous devrions être hommes d'abord, des sujets ensuite ».

Mais ce concept de désobéissance civile, s'il signifie « résistance passive » par l'isolement du reste du monde, ne correspond pas à l'idéal de lutte de **Gandhi** qui pendant vingt ans, de Durban à Johannesburg (défense de la main d'oeuvre indienne en Afrique du Sud), lutte afin non seulement de libérer la diaspora en terre africaine dont il est le représentant, mais également pour organiser de concert la résistance tactique et spirituelle de l'Inde face à la couronne britannique.

Bien qu'initié à la pensée chrétienne et à son principe d'amour inconditionnel du prochain par Léon Tolstoï -**Léon Tolstoï** *pense qu'il faut chercher à faire cesser les assassinats commis par les chefs d'Etat, les convaincre qu'ils sont eux-mêmes des assassins, surtout ne pas leur permettre de tuer, ou refuser de tuer sur leur ordre et à mettre un terme aux tueries entre les peuples, non par d'autres assassinats, mais en provoquant le réveil des citoyens : la non-violence en est un moyen-*, il refuse d'abdiquer l'usage de la force. Ainsi se comprend le passage célèbre dans lequel il explique : *« J'aimerais mieux que l'Inde défendît son honneur par la force des armes plutôt que de la voir assister lâchement et sans se défendre à sa propre défaite... Mais je n'en crois pas moins que la non-violence est infiniment supérieure à la violence et que la clémence est autrement plus noble que le châtement. [...] L'idée ne nous viendrait pas que la souris est clémente parce qu'elle se laisse dévorer par le chat »*

**La non-violence ne consiste pas à renoncer à toute lutte réelle contre le mal ; c'est au contraire une lutte plus active et plus réelle que la loi du talion.** La grande idée de Gandhi, c'est qu'il faut désobéir parce que le pouvoir repose sur l'obéissance des opprimés. Cette idée se retrouve chez **Étienne de La Boétie**, ce jeune Girondin qui écrit au début du XVI<sup>e</sup> siècle "*ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux*".

L'exemple de désobéissance donnée exige « que ses militants soient préparés à supporter la violence de la répression qui ne manque pas de se déployer lors des manifestations ou des actions symboliques : d'abord les coups, les arrestations et les emprisonnements, quand ce n'est pas la mort elle-même ; mais la répression a encore un autre visage : elle rend impossibles la vie professionnelle et la vie familiale, elle fait peser une pression quotidienne sur les foyers, sans que des actions soient en cours. D'où cette nécessité de préparation et d'endurance ». Il n'est ainsi guère surprenant que **Martin Luther King Jr. et Nelson Mandela** aient fait leur sa parole, qui donnèrent tous deux leur vie à la libération de leur peuple respectif.

Quelle était l'analyse de Gandhi par rapport au colonialisme britannique ? C'était de dire : ce qui fait la force de l'oppression coloniale britannique, ce n'est pas tant la capacité de violence des Anglais que la capacité de résignation, de soumission, d'obéissance passive des Indiens. Il affirmait : « *Ce ne sont pas tant les fusils britanniques qui sont responsables de notre sujétion que notre coopération volontaire.* » Dès lors, pour se libérer du joug qui les opprime, les Indiens doivent cesser toute coopération avec le système colonial, avec ses lois et avec ses institutions. Plus généralement, le citoyen responsable se doit de désobéir aux lois injustes. Ce qui fonde la citoyenneté, ce n'est pas la discipline mais la responsabilité. Être responsable, c'est apprendre à juger la loi avant de lui obéir. L'obligation de la loi ne doit pas effacer la responsabilité de la conscience des citoyens. En janvier 1942, lorsque Gandhi défend sa politique devant le Congrès de toute l'Inde, c'est en faisant valoir son efficacité qu'il justifie le choix de la non-violence comme stratégie en vue d'obtenir l'indépendance. « *La non-violence m'est un credo, affirme-t-il, le souffle de ma vie. Je l'ai proposée au Congrès comme une méthode politique destinée à résoudre des problèmes politiques.* » Ce texte est très important, car il montre clairement que si pour Gandhi, la non-violence est ce qu'il appelle un "credo", c'est-à-dire un choix existentiel qui donne sens à sa vie, c'est-à-dire le principe même de la vérité, il propose la méthode de l'action non-violente à ceux-là mêmes qui ne font pas ce choix.

**Romain Rolland**, qui fut l'un des premiers à faire connaître l'œuvre de Gandhi en France par sa biographie de 1924, s'engage dans la lutte pacifiste et anticoloniale avec pour conviction gandhienne « *qu'il faut aimer la vérité plus que soi-même et les autres plus que la vérité.* » Rolland, prix Nobel de la paix et grand lecteur de Tolstoï rejoint Gandhi pensant que chaque homme doit se consacrer à trouver sa vérité, ce qui suppose le renoncement à ses pulsions maléfiques, à sa haine d'autrui et à son désir de nuire.

Pasteur, **Martin Luther King Jr.** est bien sûr avant tout un théologien de l'amour chrétien qui interdit de faire à autrui ce que l'on ne voudrait pas subir soi-même. C'est en constatant l'efficacité de cette modalité du combat non violent qu'il formule sa théorie de la résistance passive. Lecteur de Thoreau bien sûr, il refuse le principe d'obéissance à des lois injustes et de par ses convictions prône l'*Agapè* (l'abandon de soi). Son point de vue stratégique est également lié aux progrès technologiques : l'entrée de la télévision dans les foyers américains jouera un rôle

déterminant dans l'issue de la campagne des droits civiques : jouant de la culpabilité de l'opresseur, il est conscient que les États du Nord ne pouvaient tolérer des manifestations aussi criantes de leurs contradictions démocratiques : plus l'ennemi est publiquement cruel, plus la cause apparaît juste. Gandhi avait déjà théorisé cette dialectique consistant à subir la souffrance imposée par l'adversaire afin de gagner son respect et peut-être sa sympathie. Mais désormais, il existe un troisième œil, celui de l'écran de télévision, qui reste une arme redoutable et décisive dans la lutte menée par les défenseurs de la justice raciale. « *La non-violence est une arme puissante et juste, qui tranche sans blesser et ennoblit l'homme qui la manie. C'est une épée qui guérit.* » (Martin Luther King - 1929-1968 - Why we can't wait, 1964)

*-Propos du **Dalai Lama** qui, à sa manière, confirme : « L'histoire nous montre que la violence engendre et résout rarement les problèmes ; en revanche elle crée d'insondables souffrances. On voit aussi que même lorsqu'elle paraît sage et logique pour mettre fin à des conflits, on ne peut jamais savoir si au lieu d'éteindre un feu, on n'est pas en train d'allumer un brasier »-.*

## Conclusion

Comme dit en introduction, la non-violence ou bien la manière de sa mise en actes, actualité criante des événements actuels... « *Ah, la violence, cette force faible !* » Vladimir Jankélévitch

La non-violence en France a été fortement présente dans les années 1950-1960, notamment antimilitariste contre le nucléaire militaire à l'époque. Dans les années 1960-1970, on en retrouve dans certains mouvements, avec le Larzac notamment. Mais dans les années 1980-1990, on notera une disparition de la non-violence, en tout cas, un affaiblissement. Aujourd'hui, elle refait surface, réactive ce lien originel entre désobéissance civile et non-violence pour des causes environnementales.

De plus, la non-violence aurait ce côté paradoxal que d'une part elle serait un moyen d'empêcher la mise en acte de la violence elle-même, considérée par certains mouvements ou idéologies comme seul moyen de gagner une lutte et d'autre part elle déclencherait quasi automatiquement la violence car la non-violence ne permet pas souvent d'aboutir à un résultat réel. « *Une violence, juste et comme dernier recours, est parfois nécessaire pour mettre fin à la violence même* ».

Mazouz Hacène

On raconte l'histoire de ce barbier qui avait accroché sur sa boutique une pancarte sur laquelle on pouvait lire : "Demain, je rase gratuitement", mais qui, chaque matin, oubliait de changer sa pancarte. Si bien que le jour du rasage gratuit était toujours repoussé à plus tard et qu'il fallait chaque jour payer la facture... Je crois que les violents portent une pancarte de la même sorte : "*Demain, nous apporterons la paix*" et qu'ils oublient également, chaque matin, de changer de pancarte.

Je citerai comme propos final, d'une grande logique, presque syllogisme, celui de l'anthropologue **Françoise Héritier**, assez récemment disparue : *« sans idéaux, il n'y a ni libération ni résistance aux pires formes de la violence, surtout pas de résistance collective ; et cependant, il ne peut y avoir aucune garantie concernant le 'bon usage' ou le 'mauvais usage' des idéaux. Disons mieux, il y a certainement des degrés dans la violence qui accompagne la formulation et la mise en œuvre des idéaux, mais pas de degré zéro. Il n'y a donc pas de non-violence. »*

## **Partie 2**

### **Des violences sournoises**

*Violence, on pense tout d'abord à ses formes paroxystiques entraînant destruction et mort : guerres (de la sagaie au missile) attentats, émeutes, meurtres divers. Mais il est des formes insidieuses, sournoises, plus ou moins dissimulées, qui causent des blessures d'abord morales, psychologiques, mais aussi physiques, parfois jusqu'à la mort des victimes : il s'agit des violences dans le couple et de toutes les formes de harcèlement, à commencer par le harcèlement scolaire.*



# Les violences dans le couple

par Claire Chaussade, mars 2020

*« Les droits de l'homme résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles susceptibles d'acquiescer des idées morales et de raisonner sur ces idées. Ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes »*

**C**'est la réponse de Nicolas de Condorcet à Olympe de Gouges sur sa requête pour opposer les droits des femmes à ceux des hommes.

Les contes racontés aux enfants donnent une vision idyllique de la relation amoureuse : « ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants ». Dans la vraie vie, le prince charmant peut se transformer rapidement et faire subir à sa compagne humiliations, reproches, injures, coups et aller même jusqu'au meurtre.

C'est de cette violence là que vont traiter ces quelques lignes.

En 2018 : 121 femmes tuées au sein du couple en France : 1 femme tuée tous les 3 jours.

En 2019 : 138 femmes tuées jusqu'en décembre 2019

Parler des violences faites aux femmes dans leur couple, c'est parler de la violence qu'un humain fait subir à un autre humain ; enfin, pas tout à fait, parce que le regard porté sur la victime est particulier. En effet, dans toutes les sociétés humaines, une hiérarchie a toujours existé : celle des sexes, entraînant selon les époques et les lieux des disparités culturelles, juridiques et politiques reflétant cette différence.

Ainsi, dans de nombreuses sociétés les femmes étaient purement et simplement la propriété des hommes, le plus souvent de leur père, de leur mari ou de leurs frères. Dans beaucoup de systèmes juridiques, dont certains existent encore, le viol entre dans la catégorie des violations de propriété ; autrement dit, la victime n'est pas la femme qui est violée mais le mâle qui en est propriétaire. Violer une femme qui n'appartenait pas à un autre homme n'était alors pas considéré comme un crime ; de même, un mari qui violait sa femme ne commettait pas de crime. De fait, l'idée qu'un mari pût violer sa femme tenait de l'oxymore, car un mari était être le maître absolu de la sexualité de son épouse. Cette façon de

penser n'était pas l'apanage du Moyen-Orient : en 2006 on dénombrait 53 pays où un mari ne pouvait être poursuivi pour le viol de sa femme ; même en Allemagne, la législation n'a été amendée qu'en 1997 pour créer une catégorie pénale de « viol conjugal » ; et en France ce n'est qu'en 1992 qu'il s'agit d'un facteur aggravant, la notion de « devoir conjugal » étant une notion obsolète, le mariage ne donnant plus le droit de disposer du corps de sa partenaire.

On peut se demander si les systèmes religieux monothéistes ont joué un rôle dans ces représentations .... Pourtant dans la Bible et le Talmud, se trouvent des passages où ce sont les femmes qui sauvent l'histoire juive (Ruth, ancêtre du roi David et donc du Messie) ; mais cela ne fait pas oublier que dans la mythologie, c'est Eve qui perd l'accès au Paradis et le fait perdre à Adam. Tous les textes fondateurs juifs, chrétiens et musulmans sont issus de sociétés patriarcales et donc porteurs de ce patriarcat et de sa culture. Par exemple : une bénédiction récitée encore le matin par des juifs orthodoxes dit : »Béni sois Tu de ne pas m'avoir fait femme » !

C'est assez récemment que les violences physiques subies par des femmes du fait de leur vie présente (ou passée) en couple ont davantage attiré l'attention des médias et fait l'objet de nombreuses publications de sociologues, philosophes, psychologues jusqu'à ce que le monde politique s'en empare enfin , expose au grand jour qu'il s'agit là de l'autonomie et du corps et de la pensée des femmes, légifère et commence à mettre en place des systèmes de protection des victimes enfin reconnues.

En France c'est dans les années 1970 qu'est découverte « la violence conjugale » et dès lors les articles de presse se succèdent. La ligue des Droits des Femmes dont la présidente est Simone de Beauvoir dénonce ce scandale des femmes battues et l'association « SOS Femmes Alternative » est créée en 1976. Mais si dans une interview, Simone Veil reconnaît la prise de conscience des violences conjugales, l'Etat ne s'implique pas dans le problème. Il faudra attendre 1989 pour que la secrétaire d'état aux droits des Femmes, Michèle André, s'empare du sujet et décide de faire une campagne d'information. Puis, de nouvelles lois vont apporter quelques éclairages et ,en 1994, le Code Pénal reconnaît un délit spécifique pour les violences commises au sein du couple.

Une petite révolution !

Alors, le 03/09/2019 le gouvernement lance un « Grenelle des violences conjugales » à l'issue duquel quelques propositions ont été remises au gouvernement qui a dévoilé le 25/11/2019 des propositions concrètes :

- Assouplissement du secret médical ;
- Redéfinition de la notion d'emprise conjugale ;
- Meilleure formation des forces de l'ordre ;
- Confiscation des armes à feu dès le premier dépôt de plainte ;
- Création de centres de prise en charge des hommes auteurs de violences conjugales ;
- Le numéro spécifique pour les victimes et témoins, le 3919, ouvert 24/24h et 7 jours /7 ;
- Financement de davantage d'hébergements d'urgence pour les femmes ;
- Et surtout une meilleure réactivité entre gendarmerie et justice. En effet, 80% des plaintes pour violences sont classées « sans suite ».

Ce sujet des violences conjugales pose de nombreux problèmes. D'abord un problème de vocabulaire : l'apparition d'un mot : **fémicide**, qui désigne le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme. Ce terme « **fémicide** » ne fait cependant pas partie du Code Pénal. Bon nombre de juristes estiment que le droit français a des dispositions suffisantes, tout en encourageant l'usage du mot dans le langage courant. Ce mot existe dans le petit Robert depuis 2015, mais pas dans le Larousse, et l'Académie française ne le reconnaît pas. A l'étranger, plusieurs pays ont choisi d'introduire ce terme : Italie, Espagne, Amérique du Sud.

En 2016 la Commission nationale consultative des droits de l'homme a estimé que l'introduction du terme « **fémicide** » comporterait le risque de porter atteinte à l'universalisme du droit dès lors qu'elle ne viserait que l'identité féminine de la victime . Le terme reste donc dans le débat, mais pas dans le droit. Selon de nombreux juristes, les dispositions actuelles sont suffisantes : art 221-4 du Code pénal : « le meurtre est puni de réclusion criminelle à perpétuité lorsqu'il est commis par le conjoint ou le concubin de la victime, ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité ».

Et pourtant le MOT a un poids et un sens : ainsi, dans le dictionnaire Robert : « N. m. Meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe »

Ensuite, un problème d'identification de l'auteur. Qui est-il ? A-t-il un profil particulier ? Y a-t-il une possibilité de prévoir le passage à l'acte ? D'après le docteur Roland Coutanceau, psychiatre, expert national, président de la Ligue française de santé mentale, il semblerait que l'on puisse identifier 3 profils :

- \* Le premier est dit à tonalité immature-névrotique, et représente 20% des auteurs.

- \* Le second présente des fragilités diverses : instabilité, agressivité, jalousie, peur de la perte. Les agresseurs sont les plus nombreux dans cette catégorie.

- \* Le troisième concerne des hommes avec un égocentrisme fort, paranoïaque et/ou mégalomane. Leur violence se traduit alors sous forme d'emprise, débouchant parfois sur l'agression physique.

Mais d'autres facteurs interviennent comme les coutumes et les traditions qui autorisent le recours à la violence et la perpétuent, le poids des stéréotypes sexistes, l'abus d'alcool et d'autres drogues.

Chaque année depuis 2006 le Ministère de l'intérieur étudie « les morts violentes au sein du couple » ; le résumé du profil de l'auteur est quasiment le même : il n'a pas de maladie mentale mais de forts troubles de la personnalité.

Et alors, se pose la question du passage à l'acte. D'après le psychiatre Philippe Jeammet de l'Institut Montsouris à Paris, il semblerait que la réponse renvoie à des mécanismes très primaires : chez tous les êtres vivants, le sentiment de menace, qui active les circuits aversifs dans le cerveau, déclenche des réactions de défense. C'est comme si l'agresseur se sentait obligé de défendre son territoire par des insultes, un dénigrement répété des paroles et des actes de l'autre, puis parfois par des coups et éventuellement par la destruction. C'est donc comme si une situation de stress ressenti par l'homme nécessitait une réponse active pour rétablir une sorte d'équilibre ; en agissant ainsi il se sent exister, et il s'ensuit un moindre déplaisir, voire une sensation immédiate d'apaisement. Le meurtrier est un être totalement régi par ses émotions, et juste avant le passage à l'acte, les émotions sont si envahissantes, si insupportables qu'il faut les faire cesser ; le geste violent de destruction de l'autre lui semble apporter une sorte de soulagement, peut-être

même perçu comme le seul soulagement possible. Comme si, sur l'instant, la seule chose qui compte, la plus urgente est de faire cesser ce mal être ; et, plus le sujet est émotif (sujet d'émotions), plus il se sent attaqué, menacé, il est devenu incapable de raisonner, de reprendre le contrôle, de mettre des digues, de ne pas déraiper. Car rien n'est plus insupportable à l'être humain que l'impuissance ; il lui faut donc agir, quitte à agir contre l'autre, ou même contre soi , ce qui explique que certains meurtriers se suicident après leur geste. Lors de leur audition par le juge on peut entendre ce genre de propos : »je ne comprends pas ce qui m'a pris, « c'était trop », « elle l'a bien cherché ».

Par quels moyens peut-on enrayer ce mécanisme délétère ? Et est-ce possible ?

On peut penser que la parole, la verbalisation des émotions des protagonistes est capable de désarmer l'agressivité par la mise en lumière des mécanismes de stress, de colère, parfois de haine. Car violence et langage peuvent sembler être deux contraires comme le montre Paul Ricoeur : « c'est pour un être qui parle, qui en parlant poursuit le sens, pour un être qui a déjà fait un pas dans la discussion et qui sait quelque chose de la rationalité, que la violence fait problème ». Bien sûr, mais pour cela il faut être en état d'entendre l'autre, de l'écouter, de le comprendre... Mais même le langage lui-même peut devenir violence si on ne voit pas qu'il fait appel à la raison. Et d'ailleurs quand la violence croît, la raison s'estompe. Et de plus, l'expression verbale n'est pas aisée pour tous ; et constater l'inefficacité d'un effort d'explication peut même entraîner une envie supplémentaire de recourir à une expression physique ; surtout si on est le plus fort et que l'on pense que cette façon de faire est plus rapide : un bon coup de poing est plus rapide qu'une explication détaillée d'un ressenti !

Ce n'est que dans le conte oriental les «Mille et une nuits » que Shéhérazade par sa parole ou plutôt son talent de conteuse arrive à inverser les plans du sultan Schahriar décidé à appliquer la loi suivante : après la nuit passée chaque fois avec une femme différente, au matin cette femme serait tuée. Shéhérazade, après la nuit de noces raconte au sultan une histoire dont elle prend soin de ne pas dévoiler la fin le jour même, mais le lendemain. Nuit après nuit le sultan, envoûté, remplace son émotion négative et meurtrière par un sentiment amoureux.

Mais cela se passe dans un conte.....

Restent alors des solutions juridiques et administratives. C'est en

effet par les dépôts de plaintes instruites et judiciairisées, par les peines sévères encourues, par la publicité faite autour de tels procès, donc en actionnant une volonté punitive sans faille. Avec bien sûr au préalable une écoute par la police et la gendarmerie des femmes victimes avant que l'irréparable se produise. C'est aussi par la création accrue de refuges où femmes et enfants menacés peuvent se réfugier ; mais aussi d'appartements où les conjoints violents obligés de quitter le domicile pourront être hébergés. Et aussi des cellules d'écoute pour les deux parties et des soins psychologiques pour l'une et l'autre. C'est aussi la mise en place de stages destinés aux hommes violents faisant l'objet d'une procédure pour violences conjugales.

Il faut aussi évoquer les conséquences de ces violences pour la société : un coût économique pour les femmes victimes de syndromes dépressifs, de traumatismes profonds, de blessures physiques invalidantes, la mort parfois. Pour les enfants cela entraîne des structurations psychopathiques ou perverses de la personnalité, des troubles psychologiques divers, des conduites d'addiction et/ou à risques. De plus, des phénomènes de répétition ne seront pas rares, induisant ainsi une spirale de la violence ; car ce qui apparaît clairement, c'est que la violence engendre souvent la violence.

Notons tout d'abord que les chiffres diffusés ne représentent pas l'ensemble des actes de violence conjugale effectivement commis, mais seulement ceux déclarés. Et surtout que les instruments de mesure ne sont pas les mêmes dans les différents pays ; les statistiques disponibles donnent seulement un ordre de grandeur.

## **Peut-on faire une évaluation mondiale de ces violences ?**

Ainsi plus d'un tiers des femmes aux Etats-Unis ont été victimes de viol, violence physique ou harcèlement par leurs partenaires à un moment donné de leur vie (National Center for injury Prevention and control, 2011). Mais c'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est qu'on trouve les pourcentages les plus élevés, jusqu'à 78 % des femmes dans certains pays d'Afrique du Nord et Centrale. (source : ONU et OCDE). On observe également des taux très importants dans certains pays andins.

Pourtant, « la violence à l'égard des femmes, c'est partout, dans les pays développés comme dans les pays dits sous-développés, c'est un

phénomène global » dit Papa Seck, chef statisticien à ONU Femmes. Bien sûr, il n'existe pas de données pour plusieurs pays : dans les pays du Golfe ou d'Afrique du Nord ou Centrale, le sujet est toujours tabou ; et là où on dispose de données, il faut savoir que celles-ci peuvent ne pas être fidèles à la réalité ; la prévalence de ce genre de violence est difficile à mesurer du fait de la honte ou de la crainte de représailles.

Alors, augmentation de ce fléau ? Il y a, c'est sûr, une meilleure visibilité du problème surtout dans les pays européens. Il y a quelques dizaines d'années on parlait alors de « drame de la jalousie », ou, pudiquement de « violences dans le couple » ; dorénavant l'usage du mot **fémicide** éclate dans les colonnes de nos journaux, et donne lieu à de nombreuses explications et digressions diverses dans les médias. Et on peut toujours constater que parler d'une façon répétitive d'un événement ou d'une personne, c'est lui donner plus de consistance et la faire mieux exister.

## **MAIS.....**

Le 5 janvier 2020 à Montauban, une **femme** tue sa **compagne**.

Ce fait divers rappelle que le coupable ne s'accorde pas toujours au masculin, et la victime toujours au féminin, ce que le Grenelle contre les violences conjugales a négligé : le couple où surviennent les violences est supposé associer deux personnes de sexe opposé.

Se pose alors la question : les couples homosexuels vivent-ils la même violence ? certaines études font apparaître que la violence dans les couples homosexuels est deux fois plus fréquente que dans les couples hétérosexuels, d'autres qu'elle est la même. Cependant la majorité des études s'entendent pour dire que la violence entre partenaires de même sexe est devenue le troisième problème de santé chez les gays et les lesbiennes (après le sida et l'alcool et autres psychotropes). Une étude faite aux Etats-Unis de 1989 à 2015 montre que par rapport aux femmes hétérosexuelles, les femmes bisexuelles ont un risque plus de deux fois supérieur de subir de graves violences physiques de la part d'un ou d'une partenaire intime. Chez les lesbiennes, le taux de victimisation est à minima équivalent à celui de la population générale. Du côté des hommes, les gays semblent un tout petit peu moins touchés par les violences entre partenaires intimes que les hétérosexuels, mais les bisexuels le sont davantage. Chez les personnes transgenres, les travaux sont plus rares.

## Qu'en conclure ?

Qu'une définition de la violence conjugale « excluant les couples de même sexe » entrave probablement la prévention et une prise en charge efficace de leurs victimes. Cela part d'une bonne intention, comme si les législateurs tentaient d'élaborer des solutions protégeant les femmes contre leurs partenaires masculins violents. Mais il ne faut pas oublier que reconnaître l'égalité des femmes signifie leur reconnaître une égale aptitude à la violence, et ne pas ignorer toutes les dimensions animales et mortifères de l'humain.

ET ENCORE :

L'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, produite chaque année par le Ministère de l'intérieur, rapporte qu'en 2018, 28 hommes ont été tués par leur conjointe ou ex-conjointe. Aussi, ne porter l'attention que sur les violences faites aux femmes revient à occulter une part du problème des violences conjugales (extrait d'un propos de Pascal Combes président de l'association « Stop hommes battus » paru dans Le Monde du 24/08/2020). Cela montre qu'il s'agit d'un problème sociétal plus large et plus complexe que ce que l'on peut en penser de prime abord. En effet, plus que le rapport de genre ce qui emporte c'est la relation particulière d'agression et d'emprise qui s'instaure entre un agresseur et son conjoint ; la mécanique de domination ne se situe pas toujours où on le pense.

Alors, rappelons-nous cette pensée d'Empédocle, philosophe, poète et médecin du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère : « *le temps et le cosmos sont régis par deux principes, l'amour et la haine qui les gouvernent alternativement ; le premier unit et apaise, le second casse, divise, déconstruit* »

# Violence à l'école : le harcèlement entre pairs...

*Gérard Millet, d'après une conférence de Bertrand Gardette*

*En cette rentrée de l'année scolaire, nos élèves sont dotés d'un droit nouveau : celui de venir à l'école sans être harcelés ! Ce qui irait de soi dans une société humaniste et apaisée se retrouve inscrit dans la loi Pour une école de la confiance, promulguée le 26 juillet 2019.*

*Ce sujet du harcèlement scolaire s'inscrit dans la problématique générale de la violence étudié par le Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand. Ses membres ont entendu sur ce sujet monsieur Bertrand GARDETTE, actuellement Conseiller Principal d'Éducation au Lycée Lafayette de Clermont-Ferrand et membre du comité d'experts créé par le Ministère de l'Éducation nationale pour lutter contre le harcèlement scolaire. Avec monsieur Jean-Pierre BELLON dont une interview a été publiée le jeudi 7 novembre dans le Journal LA MONTAGNE sous la rubrique Le fait du jour (cf. utilisation de la « bonne période » de publication c'est-à-dire au moment où peuvent débiter de possibles harcèlements), il a commis quatre ouvrages sur ce sujet, fruits de seize années de collaboration. Ensemble, au sein de l'Aphee (Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement dont il est vice-président) crée en 2007 et reconnue au plan national grâce aux travaux médiatiques de journalistes engagés et sérieux dans leur approche du phénomène, ils ont reçu mission de proposer, avec le Centre de ressources et d'études systémiques contre les intimidations scolaires « un programme anti-harcèlement clés en mains » pour les établissements scolaires.*

**L**a présentation du phénomène de harcèlement, rendue très prégnante par l'écoute des témoignages d'un auteur (porteur-parole d'un groupe) et d'une victime, a permis une prise de conscience plus affûtée de la complexité du phénomène et de l'importance d'agir. Toutefois, il semble qu'actuellement la peur du harcèlement dans les établissements scolaires soit supérieure aux risques encourus. Mais un élève sur dix serait plus ou moins concerné...

Le phénomène du harcèlement sur une personne a pour objet ou pour effet, par des propos ou comportements répétés, une dégradation

de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale. Cette définition du harcèlement et sa sanction (cf. code pénal, article 222-33-2-2) ne peut s'appliquer dans un établissement scolaire compte tenu des risques de retournement de situation, l'auteur pouvant alors prendre la posture de victime et être considéré ainsi par les autres personnes plus ou moins impliquées dans la situation vécue.

Il est difficile d'établir des profils types des harceleurs et harcelés, néanmoins, il est possible de mettre en évidence quelques spécificités sans oublier le troisième acteur que l'on peut définir comme étant le « ventre mou » de la classe.

Le harcèlement, part souvent d'un élément banal qui repose sur la différence entre la future victime et un groupe. Il s'agit d'un écart établi par rapport à une norme définie par l'agresseur, personnage anodin plus ou moins caméléon et meneur d'un groupe de quelques supporters (deux ou trois) appelés à devenir peu à peu harceleurs. Les motivations premières de l'agresseur initial sont difficiles à cerner. Si celui-ci manque d'empathie, peut-être y a-t-il au préalable une défaillance éducative, peut-être est-il lui-même en situation de mal-être ou veut-il ainsi mettre en avant sa puissance sur l'autre ? (Quand on agresse, on n'est pas agressé...) Quoiqu'il en soit, cette pratique répétitive de harcèlement va assurer une approche terriblement fédératrice pour ce petit groupe. Il y a un véritable fossé entre l'intention des harceleurs (faible) et le ressenti de la victime (énorme)

Le harcelé offre très souvent prise aux harceleurs par sa fragilité mais pas obligatoirement. Il présente souvent un terrain de pré-victime suite à un événement traumatique (comme une arrivée en cours d'année alors que le groupe classe est constitué) Il peut ainsi se créer comme chez les animaux, une volonté d'élimination du maillon faible. Le harcelé aura alors un comportement parasité par la honte et la culpabilisation : mutisme, euphémisation et messages de détresse... Apparait alors souvent une volonté sacrificielle : se sacrifier plutôt que d'impliquer.

## **Harcelé et harceleur : deux histoires de souffrances**

Le harcèlement est un phénomène de groupe différemment vécu selon le positionnement dans la classe. Les pairs sont souvent complices pour se protéger (ils ne veulent pas subir à leur tour) Ce sont les outsiders. Leur désapprobation peut toutefois bloquer les velléités des

harceleurs. Parmi eux, apparaît un groupe plus engagé qui a envie de venir en aide au harcelé. Ce sont les défenseurs.

## **Lutter**

Il faut traiter le phénomène du harcèlement -cette visible invisibilité- véritable travail de sape terriblement destructeur, et cela dès les premiers signes repérés comme l'apparition du rire (du ricanement au sarcasme) La lutte contre le harcèlement scolaire est donc une approche citoyenne qui vise la reconnaissance de l'autre, de sa parole et de sa différence -toujours enrichissante- pour faire sortir la victime de sa résignation et faire prendre conscience au harceleur des conséquences de ses actes qui peuvent conduire la victime jusqu'au suicide (observé vers la classe de quatrième de collège)

C'est seulement en 2011 que le ministre de l'Education nationale organise les premières assises du harcèlement à l'école, prolongées par la circulaire du 11 août 2011.

Il s'agit maintenant de neutraliser le harcèlement par la détection précoce. Les acteurs les mieux placés sont les élèves eux-mêmes en les positionnant en lanceurs d'alerte (image relayée positivement en lieu et place de « balance ») par une adhésion humaniste de cette approche (cf. aide aux victimes et aux personnes en danger)

Il s'agit de d'adapter la méthode d'Anatol PIKAS, dite de la préoccupation partagée, approche qui ne stigmatise pas l'agresseur. Elle le met dans une position de sortie de cette attitude de harcèlement en lui donnant une responsabilité « d'observateur – solutionneur » du phénomène dont il est lui-même plus qu'acteur.

## **Le cyberharcèlement**

Le harcèlement est renforcé dans la sphère numérique. Ce cyberharcèlement se définit comme « un acte agressif et intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes électroniques de communication, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut pas facilement se défendre seule ».

La forme de harcèlement la plus vicieuse est incontestablement celle qui s'ancre dans les réseaux sociaux, cette forme de communication où règne un sentiment de liberté, voire d'impunité. Le harceleur est sûr de toucher sa cible puisque les jeunes sont, à quelques exceptions près,

quasi constamment connectés.

L'envoi de messages émotionnels, sans prise de recul, par un auteur utilisant souvent un anonymat crypté (reconnaissable par le groupe) est facilité par l'utilisation de ces outils numériques. Il s'agit souvent de commentaires blessants, d'insultes, de rumeurs ou de photographies dégradantes ou à caractère sexuel, voire de menaces... Via les réseaux sociaux, le harcelé ne connaît plus de répit et ses effets dévastateurs très graves. Il s'agit, là aussi, pour le « posteur » de s'imposer comme un meneur ou de suivre les pratiques d'un groupe pour y entrer ou pour ne pas s'en faire exclure.

*La sensibilisation des jeunes est donc essentielle, le développement de l'empathie et de l'altruisme, une nécessité, de même que l'éducation aux bonnes pratiques numériques. Toute démarche, comme l'utilisation d'expositions et de documents sur le sujet, ainsi que la présence d'ambassadeurs « anti-harcèlement » au sein des établissements est à soutenir. Le gouvernement a également mis en place une plateforme numérique pour apporter aux victimes et aux témoins de ces actes des conseils : non au harcèlement.*

# Harcèlement scolaire

## Cyberharcèlement

Gérard Fandard

Pour prendre conscience de la situation en France on peut citer ce qu'écrit Nicole Catheline dans l'introduction de son livre 'Le harcèlement scolaire' dans la collection que sais-je : « *Longtemps nié dans la société française, le phénomène de harcèlement entre pairs à l'école n'a été que très récemment pris en considération. Il aura fallu attendre les années 2010 pour que les gouvernements successifs s'intéressent à ce phénomène largement connu dans d'autres pays, en particulier dans ceux du nord de l'Europe et dans les pays anglo-saxons* ». Mais également ce qu'écrivait, en 2015, Eric Debarbieux (de 2012 à 2015 délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire) dans sa préface du livre d'Hélène Romano « *Harcèlement en milieu scolaire victimes, auteurs: que faire ?.. Il y a seulement quatre ans, le harcèlement à l'école restait un invisible médiatique et politique* ».

Le constat est unanime mais depuis les choses ont bien changé, les médias relaient largement les faits de harcèlements jusqu'aux plus tragiques d'entre eux qui, dans certains cas, conduisent hélas au suicide.

### Quel est donc ce phénomène ?

Les premiers travaux remontent aux années 1970, mais c'est dans les années 1990 qu'ils se sont multipliés. On citera tout d'abord **Dan Olweus** né en 1931 à Kalmar en Suède et qui sera professeur de psychologie en Norvège. On lui doit le terme de '**school-Bullying**'.

Mais il y a également **Anatol Pikas** qui, né en Estonie, a vécu dans son enfance et adolescence en Suède et a développé une théorie très originale, très peu appliquée en France, qui correspond à ce que l'on appelle la '**méthode de la préoccupation partagée**'. Cette dernière méthode a, par contre, été reprise (mais ils sont pratiquement les seuls) par les 2 auvergnats **Jean Pierre Bellon** (professeur de philosophie au lycée Descartes de Cournon aujourd'hui retraité) et **Bertrand Gardette** (conseiller principal d'éducation au lycée Lafayette).

Les deux auteurs scandinaves précités se rejoignent sur de nombreux points, mais leur vision diverge cependant sur un point essentiel qui

tient à l'intentionnalité du harceleur. Cette divergence aura des conséquences lors du traitement du problème. Alors que Olweus considère que l'intention de nuire est toujours avérée, d'où l'utilisation du terme bully : voyou, brute, et donc propose une approche individuelle, Pikas, au contraire, propose plutôt le terme Mobbing qui fait appel aux effets liés au groupe, dans ce qu'il peut avoir de plus primaire. Olweus proposera donc un mode de résolution individuel, alors que Pikas proposera une approche collective.

Ce point étant réglé ? les deux auteurs se retrouvent sur le fait que ces phénomènes présentent les caractéristiques suivantes :

- c'est le fait de petits événements (micro violences) qui, pris isolément, peuvent paraître anodins : surnom, moquerie, dégradation du repas à la cantine, lit renversé à l'internat, petits coup de pied à l'intercours, affaires de classe abîmées, habits déchirés ou lacérés..... Soit des choses insignifiantes prises isolément, que l'on ne remarque pas, surtout les adultes. Mais c'est leur répétition, pratiquement au quotidien, et le fait que ces manifestations durent dans le temps, qui conduit au harcèlement, et que la victime ne peut plus supporter.

- le harceleur et la victime ne sont pas à égalité. Soit du fait d'une disproportion des forces dans le cas du Bully, soit lié à la force du groupe dans le cas du mobbing. De sorte que la victime subit, se sent en insécurité et ne voit pas comment s'en sortir. Un autre élément essentiel est la façon dont la victime va vivre personnellement la situation. Le même fait sera vécu différemment par chaque élève de sorte que pour certains ils pourront s'en sortir dès le début et le harcèlement s'arrêtera de lui-même, alors que pour d'autres ils se laisseront enfermer, jusqu'à ce que cela tourne à l'obsession. Chaque matin un réveil de plus en plus pénible, plus l'envie, voire du dégoût, d'aller à l'école, des troubles physiques, des subterfuges pour éviter des situations ou lieux à risque par rapport au harceleur. La victime vit continuellement dans la peur, la crainte. Cette pression permanente sans perspective d'issue peut conduire jusqu'à, éventuellement, un acte irréparable. Selon une enquête de l'UNICEF une victime de harcèlement sur quatre avoue avoir pensé au suicide.

- Sans forcément donner au groupe l'importance que lui donne Pikas, le groupe est toujours présent et à côté du harceleur et de la victime il y a les témoins, les pairs dont l'action est essentielle, dans un sens comme dans l'autre. Par une réaction immédiate les témoins ont le pouvoir, de

différentes façons, de faire cesser le mécanisme, d'où l'importance des actions d'information et de prévention ; ou au contraire d'encourager le harceleur dans son action. Souvent d'ailleurs les témoins se rangent aux côtés du harceleur pour ne pas avoir, à leur tour, à subir son harcèlement. A ce propos Nicole Catherine parle même du harcèlement comme d'un échec de la dynamique de groupe.

Dans la mesure où il présente des caractéristiques qui lui sont propres nous dirons simplement deux mots du cyberharcèlement.

## **Qui est concerné ?**

Le nombre habituellement évoqué correspond à 700 000 élèves concernés par an en France. C'est très loin d'être quantité négligeable et ce nombre est sans doute sous-estimé ; dit autrement, ce serait de l'ordre de 7-8% de la population scolaire : primaire, collèges, lycées. Avec de tels nombres chacun convient aujourd'hui que la lutte contre le harcèlement scolaire est absolument nécessaire. Comme le précise Hélène Romano : *'Tous les élèves sont concernés : des maternelles aux lycéens ; garçons et filles ; milieux ruraux et citadins ; élèves d'établissements dits de « centre ville » comme ceux de zone d'éducation prioritaire'*.

Contrairement à ce que l'on imagine souvent, le harcèlement, qui peut commencer dès la maternelle, est plus présent chez les plus jeunes, CM1-CM2 et diminue après 15 ans (globalement à partir du lycée). Il est très présent au collège au moment où l'adolescent est en pleine période de construction de sa personnalité et est donc plus fragile. Il concerne tous les milieux, nul n'est épargné. Ce qui va à l'encontre de ce que pensent la majorité des parents : *'Non pas mon fils ou ma fille, il ou elle ne peut être harceleur(se) et bien sûr aussi, mon enfant ne se laisserait pas faire et réagirait, et de toute façon je m'en rendrais compte'*. En fait, chaque parent, voire même grand parent, devrait plutôt être convaincu que le harcèlement scolaire est un risque lié à la vie scolaire, qu'il faut l'intégrer et se préparer à avoir éventuellement à le vivre. Et au quotidien être très attentif aux changements de comportement, d'humeur, de sa progéniture.

## **Existe-t-il des profils types ?**

Il serait bien sûr plus facile d'avoir identifié des profils types à la fois

pour les harceleurs (les voyous dès la maternelle selon certains) et les victimes. Mais est-ce bien la réalité ? On pourrait, en ce qui concerne les harceleurs, considérer que ce sont des 'intrinsèquement' mauvais et que dans leur vie future ils ne vont constituer que des clients pour le baignon, mais dans beaucoup de cas, le harceleur, lui-même, est en souffrance et en quelque sorte il compense en s'en prenant à cet autre. C'est très bien rendu dans le roman de Amélie Antoine. Et puis qu'est-ce qui fait qu'il harcèle cet(te) élève ? C'est souvent parce que celui-ci ou celle-ci est différent(e) et que cela le dérange : trop gros, trop maigre, trop jeune, trop brillant (l'intello), trop différent dans son style, quand ce n'est pas pour des choses plus importantes comme par exemple une orientation sexuelle différente. L'adolescence est l'époque d'un certain conformisme ; on doit tous se ressembler pour faire partie du groupe, c'est en cela que le groupe exerce une pression importante. Comme l'évoquait une enseignante : *'au début de l'année ils portent tous des habits différents et à la fin de l'année ils ont tous le même look'* et donc tout ce qui est différent dérange et donne envie de réagir, ne serait-ce que pour fuir cette image que, inconsciemment, l'on ne veut pas partager.

De la même façon en ce qui concerne la victime. C'est le plus souvent une période de sa vie pour laquelle il est, peut être, un peu plus fragile, sans que cela soit sa nature profonde, et au cours de laquelle il fait la 'mauvaise rencontre'. Par contre en présence de son harceleur la situation n'est pas figée, c'est souvent l'interaction entre les deux qui fait que la situation empire ou, au contraire, que le harcèlement cesse de lui-même. Pour lutter contre ce qu'il subit l'individu victime essaie de se comporter pour réduire la gêne mais dans certains cas cela ne fait que faire empirer les choses, de sorte qu'il donne au harceleur des arguments pour prendre de plus en plus de pouvoir, alors que la victime, au contraire, ne fait que se 'tasser' sur elle-même, subir de plus en plus, et perdre de plus en plus confiance en elle.

Pour en terminer sur cet aspect, il n'est pas rare de voir le même individu passer de harceleur à harcelé. Il semble que ce soit un peu plus rare dans l'autre sens. On peut cependant noter, à ce propos, qu'il n'est pas rare qu'une victime se retourne contre le ou les autres membres de sa fratrie, plus jeunes, pour trouver un soulagement passager, pour servir d'exutoire. Si le harcèlement vient à cesser on assiste à un retour à la normale et les frères et sœurs qui, avant la difficulté, s'entendaient comme larrons en foire retrouvent leur connivence. Il faut donc bien

considérer cette période comme une phase de perturbation extrême.

On peut éventuellement noter qu'il semble que les harceleurs garçons s'en prennent indifféremment aux filles et aux garçons alors que les filles seraient plus enclines à ne harceler que les filles.

### **Où se produisent les harcèlements ?**

L'intérêt du harceleur est de passer inaperçu aux yeux des adultes. Les harcèlements ont donc généralement lieu dans les endroits discrets : toilettes, couloirs, cantine, la classe quand l'enseignant a le dos tourné, mais aussi les trajets entre l'école et le domicile, les transports scolaires. En dehors de la vue des adultes mais par contre à la vue de tous les pairs qui, bien évidemment, sont au courant de la situation.

### **Quels sont les signes révélateurs de mal être chez la victime ?**

Le personnel enseignant ainsi que les encadrants sont très souvent les derniers à être informés. De la même façon, si personne n'attire leur attention, pour les parents de la victime.

Il s'agit le plus souvent d'une variation dans le comportement, les résultats scolaires, l'humeur de l'enfant. C'est plus le changement qui doit alerter les parents. Dans certains cas l'élève va se plaindre de maux de tête, de ventre, d'envie de vomir, pour gagner un peu de temps hors de l'école, ses résultats seront en chute, il sera moins gai, plus irritable par exemple avec ses frères et sœurs. Alors qu'apparemment il aimait pratiquer une activité ou un sport il traînera les pieds pour y aller. Si ses parents le conduisent à l'école il trouvera tous les prétextes pour rester un peu plus longtemps avec sa mère ou son père avant de passer le porche. Avant le point extrême où il pourra aller jusqu'à déclarer qu'il ne veut plus aller à l'école du tout.

### **Pourquoi le silence de la victime ?**

Qu'est-ce qui fait que la victime ne s'en ouvre pas à ses parents ? Si elle signalait le fait dès le commencement le harcèlement s'arrêterait sans doute aussitôt, mais le plus souvent elle pense qu'elle va s'en sortir seule, on lui a parfois tellement répété qu'elle n'était plus un bébé, qu'elle devait s'affirmer, se défendre, qu'elle a une sorte de honte à aller se plaindre auprès des parents. Comme le dit une victime « plus le temps passe et plus ce sentiment de honte se développe, la victime a la sensation qu'elle fait des histoires, qu'elle pose des problèmes, qu'elle

dérange, sentiment qui entraîne une dégradation quasi-totale de l'estime de soi ». Dans d'autres cas si les parents, eux-mêmes, traversent une mauvaise passe la victime de harcèlement répugne à ajouter un problème supplémentaire.

Pour le(a) harcelé(e) « l'angoisse est permanente, avec une très forte accentuation le soir, pensées suicidaires, passage à l'acte avec par exemple des scarifications ». Ces sentiments négatifs prennent souvent toute la place et s'expriment dans tous les domaines y compris ceux qui n'ont aucun rapport avec le harceleur. La thérapeute d'une victime a expliqué « qu'un psychisme encore immature est totalement perméable et incapable donc de 'cloisonner' (dans une certaine mesure) les événements. Pas possible donc de se 'raccrocher' à une activité épanouissante, à une amitié ou au soutien familial pour dépasser l'épreuve ». La victime a aussi, souvent, un manque de confiance dans les adultes pour régler ses propres problèmes.

La solution la plus efficace, dans ce cas de silence de la victime en direction de ses parents, c'est qu'un des témoins sorte de son silence. Un cas de harcèlement a été mis à jour parce qu'une amie de la victime a réussi à trouver le téléphone de la maman et qu'elle lui a envoyé ce simple mot : '*Mathilde ne va pas bien, je suis inquiète*' et à partir de ce moment là tout le processus s'est engagé.

### **Que faire ensuite pour la victime et ses parents ?**

Tout d'abord, comme évoqué précédemment, savoir que cela fait partie des risques de la vie scolaire, que cela peut se produire, qu'en tant que parent d'élève on n'est pas à l'abri et que l'on peut être concerné aussi bien côté victime que côté harceleur, ce qui est sans doute plus difficile à admettre. Il faut écouter et essayer de se mettre à la place de son enfant, quel que soit son âge, et essayer de le comprendre. C'est ce qu'il ressent, lui, qui est important même si on a un peu de mal à l'admettre. Sans doute essayer de ne pas raisonner avec notre vision d'adulte et notre passé personnel. Surtout pas de : 'moi de mon temps... ou moi à ton âge'. Il faut ensuite entrer en relation avec les responsables de l'école, collège ou lycée et s'efforcer de travailler ensemble pour un seul objectif : que le harcèlement cesse et que chacun, harceleur et victime, puisse trouver une porte de sortie, si possible sans que cela ne laisse trop de cicatrices ni aux uns ni aux autres

Il faudra, sans doute aussi, rassurer et reconforter son enfant victime. D'abord lui faire comprendre qu'il est loin d'être le seul, qu'il n'a pas à en avoir honte, que ce n'est pas lui qui est responsable, ce qu'il a très souvent fini par croire au fur et à mesure que dure le harcèlement.

De plus beaucoup de victimes ont peur que le fait d'en parler au responsable d'établissement n'entraîne des sanctions à l'encontre du harceleur et qu'ensuite la situation ne fasse qu'empirer pour elles. Mais il n'y a pas le choix il faut régler le problème.

La méthode préconisée par Pikas et pratiquée par Jean Pierre Bellon et Bertrand Gardette '**la préoccupation partagée**' semble, à ce propos, assez séduisante dans la mesure où elle n'est pas répressive, à priori, vis-à-vis du harceleur, elle lui offre une porte de sortie, qu'il est parfois très heureux de franchir, et lui propose, dans un premier temps, de prendre conscience du mal être de sa victime, et d'avoir un rôle actif pour faire des propositions en mesure d'améliorer les choses. Même si cela peut paraître un peu angélique, cela mérite d'être tenté et puis si la méthode ne fonctionne pas on peut toujours passer à autre chose de plus répressif..

Dans tous les cas la victime devra trouver les ressources en lui : '**La mobilisation des ressources**' dont parle Marie Quartier, pour se redresser et reprendre confiance en lui, ce qui n'empêche pas de le faire accompagner pendant toute cette phase par des professionnels. Si les 2 protagonistes restent dans le même établissement, l'ensemble des intervenants sera très attentif à l'observation de la situation. Il est hors de question que le harcèlement continue ou reprenne.

Dans certains cas il n'y aura, par contre, pas d'autre solution, pour la victime, que de changer d'établissement. C'est en général une solution qui est mal ressentie puisque la victime considère qu'il n'a rien fait et que c'est lui qui en subit les conséquences en perdant son établissement, éventuellement ses amis, mais si c'est la seule solution pour qu'il guérisse il faut la prendre et bien l'explicitier.

Dans les cas particulièrement graves un dépôt de plainte est envisageable, mais il faut être conscient du fait que, pour 'passer', la justice a besoin de preuve, que dans ce domaine elles sont très difficiles à réunir et que donc, dans la grosse majorité, les plaintes sont classées sans suite.

## Quelques mots sur le Cyberharcèlement

Sans développer ce chapitre qui mériterait à lui seul un long développement donnons simplement quelques points de repère.

Comme le précisent Jean Pierre Bellon et Bertrand Gardette dans leur introduction : *‘Le développement accéléré des techniques de communication apporte en effet au harcèlement une extraordinaire caisse de résonance. Avec l’usage des téléphones portables, de l’internet et des réseaux sociaux, le harcèlement est sorti des murs de l’école, le domicile n’est plus pour une victime le domaine qui restait jadis protégé des agressions. Actuellement, un élève peut être persécuté 24 heures sur 24’.* C’est donc une première différence par rapport au harcèlement scolaire classique et elle est d’importance. Plus d’espace ni de moment de calme.

Autre différence concernant la répétition, dans le cas du cyberharcèlement la même personne peut n’adresser à la victime qu’un seul envoi, il n’y a donc pas de répétition, mais par contre plusieurs milliers de personnes peuvent relayer le même message ou la même photo. La multiplication a remplacé, dans certains cas, la répétition, mais pour la victime la notion d’acharnement est bien présente. De la même façon l’émetteur d’un message peut ne se sentir que moyennement concerné puisqu’il n’a pas répété son geste, mais pour la victime cela revient au même que s’il n’y avait qu’un seul harceleur qui répète son geste.

Les supports aussi ont changé. Avec les outils numériques et les réseaux sociaux le grand classique est la diffusion et rediffusion à grande vitesse de photos, sexuelles (sexting) ou non, qui mettent à mal la victime qui ne l’avait pas souhaité, sans qu’elle puisse arrêter le mécanisme. Dans ce cas la seule façon efficace de rompre la chaîne, à défaut que les réseaux sociaux eux-mêmes ne mettent en place une régulation, est la règle suivante : *‘La photo que je reçois je la détruis’.* C’est peut être pour le moment un péché de jeunesse qui va se dissiper mais il serait souhaitable que l’utilisation de ces nouveaux outils s’accompagne d’une véritable déontologie. Cela n’empêcherait pas les harceleurs potentiels d’agir mais éviterait au moins qu’une personne, de meilleure foi, ne fasse bêtement des actions qui font mal à d’autres sans qu’elle s’en rende bien compte.

Pour en terminer, si ce texte a commencé en faisant le constat que nous étions en retard en France par rapport, en particulier, aux pays de l'Europe du Nord, réjouissons nous d'abord sur le fait que, dans chaque académie des 'référénts harcèlement' aient été nommés, et que depuis novembre 2015 une journée de sensibilisation a été voulue par le gouvernement français pour lutter contre le harcèlement scolaire. Elle a été maintenue depuis cette date, par les gouvernements successifs.

## Références

### Livres

. Roman : Raisons obscures de Amélie ANTOINE

- Harcèlement scolaire : Le vaincre, c'est possible. La méthode de la préoccupation partagé. Jean Pierre BELLON Bertrand GARDETTE. 2<sup>ème</sup> édition actualisée 2018 (édition initiale 2016) ESF éditeur.
- Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : Une souffrance scolaire en réseau. Jean Pierre BELLON Bertrand GARDETTE. 3<sup>ème</sup> édition actualisée 2019 (édition initiale 2013) ESF éditeur.
- Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs : que faire ? Hélène ROMANO préface de Eric DEBARBIEUX. Dunod 2015.
- Que sais-je : Le harcèlement scolaire Nicole CATHELINE 2<sup>ème</sup> édition 2018.
- Nora FRAISSE : Marion 13 ans pour toujours (le harcèlement scolaire tue)

### Articles

- [https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/le-harcelement-scolaire-via-les-reseaux-sociaux-s-accentue-c-est-de-pire-en-pire\\_3023921.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/le-harcelement-scolaire-via-les-reseaux-sociaux-s-accentue-c-est-de-pire-en-pire_3023921.html)
- « *Le harcèlement scolaire via les réseaux sociaux* » *s'accentue, c'est de pire en pire* » Catherine VERDIER Psychologue ; association 'Marion la main tendue'
- [https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/suicide-d-une-collegienne-harcelee-pour-moi-c-est-un-aveu-d-echec-reagit-la-mere-d-une-adolescente-qui-s-est-suicidee-en-2013\\_3519651.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/suicide-d-une-collegienne-harcelee-pour-moi-c-est-un-aveu-d-echec-reagit-la-mere-d-une-adolescente-qui-s-est-suicidee-en-2013_3519651.html)
- <https://infos.maif.fr/optiext/optiextension.dll?ID=y67y9i%2BAcplbvbZheKIAwDdYCBRYDSQkNqu4EwQmTIGttKEOrshSxOldNo8eDAyCPx4a7wZ65jaW1fDMud7hRxVHZFSWO>

### Films

- Souffre douleurs ... Ils se manifestent : <https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=6S-1HLtuqkE>
- L'enfer au quotidien 2005 : <https://www.youtube.com/watch?v=OKHCdkGLsPA>
- Osez : [https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/ecole-osez-un-film-contre-le-harcelement-joue-par-des-collegiens\\_3473191.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/ecole-osez-un-film-contre-le-harcelement-joue-par-des-collegiens_3473191.html)
- Un adolescent témoigne : <https://www.dailymotion.com/video/x7cg2bm>
- Le témoignage de Maud : <https://www.youtube.com/watch?v=RrR3U2x8s98>
- Le film sur la préoccupation partagée : <https://www.preoccupationpartagee.org/decouvrir-la-methode/>
- Nicole CATHELINE : <https://webtv.univ-rouen.fr/videos/utlc-29-03-2018/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=riNQBByahIM>
- Une vidéo de Nora Fraisse : <https://www.facebook.com/SimoneMedia/videos/481243349050952/?v=481243349050952>
- Rencontre avec Eric DEBARBIEUX (6 juin 2015) : délégué ministériel en charge de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire : <https://www.youtube.com/watch?v=4dAIRqEnZ9M>
- 1.54 : film canadien terrible (il est nécessaire de l'acheter) <https://www.youtube.com/watch?v=zbztDkWgcxA>

#### Enregistrement sonore

- Médiateurs : Des élèves médiateurs pour faire régner la paix dans les cours de récré [https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/harcelement-scolaire-des-eleves-mediateurs-efficaces-pour-faire-regner-la-paix-dans-l-ecole\\_3471647.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/harcelement-scolaire-des-eleves-mediateurs-efficaces-pour-faire-regner-la-paix-dans-l-ecole_3471647.html)
- Harcèlement à l'école : les élèves auvergnats mobilisés 2016 : <https://www.francebleu.fr/infos/education/harcelement-l-ecole-les-eleves-auvergnats-mobilises-1456934188>

#### Conférences filmées

- Conférence de Jean Pierre Bellon à la HEP de Lausanne le 15 décembre 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=9h-SCoClwCI>
- Conférence de Marie QUARTIER et Jean Pierre BELLON à Lausanne le 11 octobre 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=ucm2llv0tgo>

#### Sites officiels

- [nonauharcelement.education.gouv.fr](http://nonauharcelement.education.gouv.fr) : guides en téléchargement
- Numéros utiles : 3020 - net écoute : 0 800 200 000

# L'école, un lieu violent ?

*Michel Amrein, 04/2020*

La notion de harcèlement à l'école est relativement récente. Il n'est toutefois pas certain que le climat s'y soit dégradé : l'école n'a jamais été un sanctuaire exempt de violence. Beaucoup de travaux actuels concernant cette question sont relatifs à l'importance du phénomène, aux effets parfois dévastateurs sur les élèves harcelés et à leur devenir. Les profils psychologiques des harceleurs et des harcelés font également débat et induisent des recherches. Tout naturellement l'aide aux victimes de harcèlement est une préoccupation qui concerne l'École et au-delà les parents, les travailleurs sociaux et les personnels de santé. La violence à l'école nous étonne, nous questionne et nous laisse perplexe.

**On aurait naturellement tendance soit à l'imputer à l'institution scolaire et aux enseignants** qui ne savent plus se faire respecter et agir en conséquence, soit à ne voir que des cas particuliers d'élèves naturellement agressifs ou hors normes- cas singuliers qu'il faut « exclure » ou soigner.

Ne faut-il pas s'interroger sur le contexte : **les comportements violents observés à l'école -notamment le harcèlement- ne seraient-ils pas à mettre en relation avec les missions de notre institution scolaire et des manières d'enseigner ?**

## **1) Missions de l'école et mise en œuvre**

Les finalités assignées à l'enseignement obligatoire sont devenues très ambitieuses : en passant de l'instruction publique à l'éducation nationale le législateur avait souhaité que les apprentissages deviennent plus fonctionnels, que l'élève se les approprie et sache les réinvestir - « des savoirs » mais aussi des « savoir-faire ». Peu à peu les instructions ont également mis l'accent sur le comportement de l'apprenant – intérêt pour l'école, sens des apprentissages... disons des « savoir-être ». Ces finalités - missions confiées aux enseignants – se sont traduites en objectifs – lire, écrire, compter- entendus au sens large et valables pour l'école élémentaire et le collège. S'est ajouté récemment « **apprendre à vivre ensemble** ». C'est également très important pour qui s'interroge sur la violence dans les classes, mais c'est d'une toute autre nature.

A cet effet, ne faut-il pas interroger la **cohérence et l'interdépendance de ces objectifs** qui ne se situent pas sur le même plan puisque de l'individu on passe au groupe.

Le législateur a certes cru bon de suggérer aux enseignants de mettre en place des pédagogies coopératives. C'est judicieux mais est-ce réellement possible ? On sait que le fonctionnement de l'école évolue peu – un enseignant avec une classe – schématiquement un maître qui sait, un élève qui apprend.

Imaginer des activités participatives, interactives et créatives que suggèrent les instructions pour apprendre à « vivre ensemble et respecter autrui » s'avère difficile et rompt avec les habitudes de l'école. Ce sont des apprentissages très différents : les uns sont cognitifs et instrumentaux, les autres sont sociaux et comportementaux. Structurer un groupe, l'animer, gérer les conflits nécessitent des compétences pédagogiques spécifiques dans un espace nécessairement différent de la classe traditionnelle. Apprendre à vivre sereinement à plusieurs se vit et s'analyse dans un « ici et maintenant » et ne s'enseigne pas stricto sensu. L'enseignant ne peut pas gérer cela seul.

Ce n'est d'ailleurs pas du tout souhaitable et pertinent sur le plan psychosociologique. Un professeur peut mettre en place des pédagogies qui privilégient les interactions entre élèves mais son statut demeure. Confondre rôle et statut est difficile et parfois dommageable (ex: enseigner à ses propres enfants).

Vouloir prévenir les comportements violents et les stigmatisations dans les classes implique nécessairement **un entraînement spécifique, réfléchi et guidé** à la vie en collectivité, au respect et à l'écoute de l'autre.

## **2) La classe : violence institutionnelle**

À l'école ou plutôt dans les classes, c'est surtout la **singularité des élèves** qui prévaut : elle est attendue par ceux-ci et par leurs parents ; elle est mise en œuvre par l'enseignant dans sa pratique. En effet les « apprenants » à travers ce qu'ils disent et surtout ce qu'ils produisent sont différenciés, étiquetés, hiérarchisés et donc classés les uns par rapport aux autres. Aussi ce n'est pas faire injure à l'École de rappeler que ces classements sont peu ou mal objectivés et qu'ils sont donc très dépendants de la classe et de l'établissement où ils ont lieu. Les notes qu'obtiennent les élèves font qu'ils sont comparés et qu'ils se comparent les uns aux autres au sein d'une même classe.

Cette **hiérarchisation** des performances est acceptée par les élèves – voire demandée, notamment par les familles – légitimée par l’institution scolaire et l’organisation sociale. L’élève à des moments clés de sa scolarité et surtout de son orientation est essentiellement identifié à une note. C’est dire pour lui l’importance de celle-ci pour ses projets, son devenir, son insertion sociale. Une simple note peut vous qualifier ou vous disqualifier presque à jamais car il n’est guère possible, notamment en France, d’en inverser le cours. À bien des égards c’est très discutable mais c’est ainsi !

Cette **note**, c’est-à-dire la performance de chacun, est censée traduire tout à la fois l’application de l’élève, ses performances par rapport à l’attente du maître... pas toujours explicite d’ailleurs, mais aussi son intérêt pour la discipline, l’activité et même son comportement.

La sempiternelle note traduit aussi beaucoup plus de choses :

-les unes sont inhérentes à des facteurs propres à chacun, innés et acquis, instrumentaux, cognitifs, psychologiques, affectifs... Ils sont difficiles à appréhender mais aussi à reconnaître et à accepter. Mieux vaut ne pas en parler : les reconnaître est, comme tout déterminisme, déstabilisant et même inquiétant. La pseudo-logique qui prévaut est que chaque élève s’il s’en donne les moyens doit être capable de réussir... c’est-à-dire « si tu travailles à l’école, tu réussis ». Que ce soit dans le domaine artistique, sportif ou autre le travail est présenté comme la clé de la réussite et on dénie quelque peu les dons et/ou les capacités singulières

-les autres sont extérieures à l’école stricto sensu et en prise directe avec le contexte social dans lequel l’élève a été et se trouve en dehors de l’école. Ce déterminisme social a une grande incidence sur les performances scolaires en raison des conditions très inégales que connaissent les élèves, lesquelles induisent la réussite ou l’échec scolaire.

Ainsi on peut considérer la classe comme le rassemblement contraint et forcé d’individus très différents « jetés » les uns avec et contre les autres ; il ne peut donc **guère exister de conscience collective** même si en apparence de très fortes ressemblances des modes de vie et de pensées semblent dire le contraire.

Le harcèlement scolaire doit être entendu à travers le prisme de cet important rappel esquissé ci-dessus : le pouvoir réel ou ressenti du maître par ses élèves peut être frustrant et donc générer de la violence.

### 3) L'élève et ou la classe

L'enseignement est collectif ; l'enseignant se doit donc de maintenir vaillamment que vaillamment l'**apparente unité** d'une cohabitation d'élèves qui se veulent semblables et différents et qui forment chaque classe. On sait par ailleurs que la classe est un « donné d'avance institutionnel ». En effet élèves et enseignants n'ont à aucun moment choisi de se retrouver ensemble plusieurs heures par semaine pendant une ou plusieurs années scolaires.

Ces individualismes -« je élèves »- en partie générés par l'école, en partie extérieurs à elle, s'opposent au « nous collectif » que l'enseignant attend implicitement et sur lequel il fonde sa pratique. Mission difficile parfois impossible.

En effet les désirs, les attentes et les performances de chacun de ces soi-disant « copains de classe » les dressent insidieusement les uns contre les autres (violence mimétique) sans qu'ils ne s'en rendent toujours bien compte, soucieux qu'ils sont de maintenir entre eux une certaine unité. Cette unité fragile, nécessaire et obligée, souvent éphémère ne peut se construire, comme dans tout groupe d'individus, sans l'émergence plus ou moins forte de bouc(s)émissaire(s). (R.Girard). Il s'agit du préalable et de la conséquence constitutifs de la cohésion de tout groupe d'humains. Les psychosociologues pensent que ceci est encore plus vrai dans les groupes d'adolescents.

Cette pseudo-unité de la classe peut se construire et se mettre en place, certes grâce à des invariants partagés par des élèves d'une même classe d'âge mais aussi par le biais du « sacrifice » symbolique d'une victime expiatoire d'un des membres du groupe (ou de plusieurs). Ainsi une violence sacrificielle a tout loisir de s'exprimer même si paradoxalement elle est dénoncée.

La victime garante de l'apparente unité de ce faux groupe c'est-à-dire souvent celui dont les différences sont plus visibles ou lisibles sera tout désigné pour être un élève « harcelé ». En conséquence le ou les harceleurs s'inscrivent dans cette même logique psycho sociale : ils contribuent à la cohésion du groupe mais ne sont pas victimes.

**Harceleur(s) et harcelé(s)** -« chef » et « bouc émissaire » - apparaissent comme les **garants de l'unité fictive de la classe** et de sa conscience collective.

#### 4) L'enseignant

L'institution à laquelle il appartient est porteuse d'une violence éducative qui lui est propre. L'agir professoral et l'approche pédagogique adoptée sont le fruit souvent **d'attitudes discursives et interactionnelles violentes**. Cette violence est qualifiée d'éducative et rationalisée et elle se justifie et s'inscrit dans l'optique de « former l'élève ». Celui-ci, comme ses parents, le sait et l'intègre plus ou moins bien. Elle peut être opératoire mais elle peut être aussi démotivante et menaçante pour l'apprenant. Actuellement elle est peu présente réellement mais elle existe symboliquement, elle n'est pas intentionnelle ; Elle se manifeste dans l'interaction entre celui qui sait, qui questionne et qui note et celui qui ne sait pas et qui doit répondre aux attentes du « maître ». Le modèle interactionnel véhiculé dans la relation pédagogique est celui de l'imposition, de la stigmatisation, de la remise en cause de son autonomie. L'apprentissage de la vie en groupe classe est imprégné par cette violence institutionnelle mais aussi et **simultanément** par la violence entre groupes de « pairs », violence en partie constitutive de la construction de son identité. Elle ne demande qu'à se reproduire en instaurant dans le groupe classe des rapports dominants/dominés.

C'est d'ailleurs à l'école et au collège que cette violence existentielle est la plus présente (maturité psychologique en voie d'acquisition).

**L'enseignant** n'est donc certainement **pas le mieux placé** pour apprendre le vivre ensemble et le respect de l'autre.

Celui-ci doit toutefois être capable d'éduquer et d'enseigner :

– à un rassemblement d'élèves à bien des égards semblables et différents, qui doivent cohabiter, en situation de rivalité mais aussi d'unité-classe. Situation sociale génératrice de satisfactions mais aussi de frustrations, donc de violence ;

– dans un lieu que l'enseignant devrait gérer de manière différenciée mais qui se doit, en prenant appui sur les ressemblances de ses élèves, d'avoir recours à une indifférenciation pédagogique collective et individuelle. Sans y prendre garde et souvent à son corps défendant l'enseignant souhaitant à la fois **unifier et différencier**, favorise et entretient une violence mimétique, laquelle se surajoute à la violence pédagogique évoquée ci-dessus (émergence harceleur/harcelé).

En voulant légitimement singulariser certains élèves par exemple pour les encourager tout en voulant également prendre en compte indistinctement et de manière équitable et de la même façon tous les

élèves de sa classe, le professeur est soumis à deux pressions contradictoires quelque peu incompatibles. C'est une **double contrainte** (« si j'agis ainsi ce sera injuste mais si j'agis autrement, ce sera également injuste ») : celle-ci, perçue consciemment ou inconsciemment par les élèves ne peut qu'accroître la violence mimétique et donc la dynamique interindividuelle du groupe classe génératrice de harcèlement.

### 5) Que faire ?

Comment prévenir les effets néfastes de cette double contrainte inévitable.

La solution la plus pertinente qui permettrait de prévenir et de juguler cette violence réside dans une négociation permanente entre l'autonomie et le lien social sans cesse à construire et à reconstruire au sein d'une classe (mission très difficile pour l'enseignant ne serait-ce qu'en raison des représentations qu'ont ses élèves de son statut et de son rôle).

La nécessaire prévention du harcèlement à l'école doit donc prendre en compte la complexité des dynamiques sociales propres à chaque classe. Une suggestion qui a fait ses preuves serait d'avoir recours à une approche sociométrique des groupes d'élèves. Une photographie même instantanée des rejets, indifférences, attirances inter- individuels mais également des perceptions individuelles par les élèves eux-mêmes des liens sociaux permettent, en associant les élèves d'ailleurs, de construire de vraies dynamiques psychosociales et surtout de prévenir les rejets. Les conseillers d'éducation des établissements sont tout désignés pour conduire ces enquêtes sociométriques dont le très grand intérêt pour juguler les situations conflictuelles des groupes n'est plus à démontrer. En prenant quelques précautions les enseignants peuvent également dans leur propre classe faire des enquêtes sociométriques à partir de questionnaires adaptés et anonymés.

Plus simplement on pourrait, à l'instar de ce qui se fait pour construire des groupes cohérents d'individus imaginer et mettre en œuvre des situations de « faire ensemble ». Rien de tel pour « cimenter » un groupe. Il faut penser à des moments d'intégration spécifiques surtout en début d'année.

Ne faut-il pas penser également à institutionnaliser des moments où l'élève s'efface en partie devant le groupe. L'intérêt de situations éducatives où le « je » s'efface devant le « nous » n'est plus à démontrer. (théâtre, orchestre, presse...sport co.

Il est certain que **l'apprentissage du vivre et faire ensemble est une priorité** ; les indicateurs nationaux alarmants de notre individualisme le justifient. La fraternité de notre devise républicaine ne doit pas demeurer un vain mot.

### **En conclusion**

Le **harcèlement** à l'école est en partie **inhérent** à la situation scolaire que les élèves ont à connaître. Il lui est **consubstantiel**. S'interroger sur le harcèlement à l'école, donc sur ceux qui en sont les auteurs et les victimes, c'est s'interroger sur les composantes de leur personnalité psychosociale pour tenter les réadaptations nécessaires à la vie en société. C'est aussi se questionner sur l'hypothèse d'une violence potentielle laquelle peut devenir manifeste en fonction des situations de classe. La violence éducative que j'ai évoquée, est essentiellement subjective : elle est tributaire de la personnalité des enseignants, de leur capacité à conduire leurs « groupes-classe », mais également de leurs conditions de travail (nombre d'élèves en classe et leurs attentes). Elle est également dépendante des comportements des apprenants et du sens qu'ils donnent à l'école. Elle est surtout **tributaire du système éducatif**, de son mode de fonctionnement ; système qui peine à se **remettre fondamentalement en question**.

Osons imaginer qu'elle le puisse et que les jeunes générations aient à vivre, avec l'aide de formateurs reconnus, des situations collectives qui leur apprennent à se connaître, à se respecter, à s'écouter. L'école des savoirs peut faire une place formalisée à **l'école du vivre ensemble** : sans cela, c'est laisser continuer à perdurer cette « école de la vie » qui n'en est pas une, où dominant le chacun pour soi, l'indifférence aux autres, la jalousie et bien entendu la violence.

Prendre conscience de tous ces paramètres quand on s'interroge sur le harcèlement, c'est déjà se trouver les moyens pour le prévenir et le combattre.



## Partie 3

### Violence et force publique

De Hobbes ou Blaise Pascal (au 17<sup>ème</sup> siècle) à Max Weber (au 20<sup>ème</sup>) en passant par l'Abbé Sieyès (au 18<sup>ème</sup>), la nécessité d'une force publique est progressivement apparue comme une condition nécessaire de la liberté, celle-ci constituant la fin de celle-là. Et l'usage légitime de la violence par cette force publique constitue une définition essentielle de l'Etat.

Mais jusqu'où peuvent aller les violences policières en un temps où le refus de la violence est de plus en plus affirmé et comment analyser ces excès qui peuvent être plus que des « bavures » ?

- 1 - Ordre et Justice ou « Blaise au Far-West3
- 2 - A propos de violences policières
- 3 – Bavures policières et psychologie

# Ordre et Justice ou "Blaise au Far-West"

André Malvezin, décembre 2020

Si l'on veut observer l'évolution de la violence dans la construction des sociétés humaines, les exemples ne manquent pas. Il en est un bien connu et relativement récent : la création des Etats-Unis d'Amérique, des premiers conflits entre les tribus amérindiennes et les nouveaux arrivants en provenance d'Europe (1), jusqu'à la relégation, à la fin du 19ème siècle, des dernières tribus rebelles dans des réserves, après ce qu'on peut appeler un génocide. Passons sur la guerre d'Indépendance, l'esclavage des noirs, la guerre civile dite « de Sécession », une succession de violences majeures.

Ce qu'on appelle la « Conquête de l'Ouest » commence avec la ruée vers l'or en Californie en 1849 et continue en 1862 avec la colonisation des Grandes Plaines et la création de villes en un temps record, qui voient prospérer la criminalité et les structures pour la contenir. C'est surtout cette époque que décrivent la plupart des « westerns », genre cinématographique caractérisé par sa violence. L'intérêt de ces films ne se résume pas aux immenses troupeaux de bovins et de leurs garçons vachers (cow boys) aux chevauchées épiques. Il réside dans le témoignage de la création d'un pays, des différents Etats qui le composent et des villes naissantes. Ce sont de véritables documentaires (je précise que je parle là des westerns américains « classiques », de John Ford et compagnie, et non des westerns « spaghetti » qui n'en sont que la caricature et la dégénérescence). Le western américain, en général, est moins simpliste qu'on pourrait le croire et présente des situations souvent cornéliennes (conflits de devoirs et d'intérêts) et des personnages complexes (les héros ont fréquemment des failles intimes, des drames cachés). Ces subtilités apparaissent dans l'action et sont rarement verbalisées, contrairement au cinéma européen, français surtout (2), c'est pourquoi nous avons parfois du mal à les voir.

Mais quel rapport avec Blaise Pascal et pourquoi vouloir le faire entrer dans un saloon de l'Ouest Lointain ? N'y-a-t-il pas anachronisme ? Pas tant que ça : le port de Boston, sur la côte Est, fondé par les colons anglais en 1630, aurait pu l'accueillir (Pascal conçoit sa machine arithmétique en 1642, il meurt en 1662 et les « Pensées » sont éditées en 1669). Imaginons, donc, Blaise est dans un saloon, et il dit : « *Il est juste*

*que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste. » Pensées, 285 : Justice, force.*

**Illustration n°1** : le film de Fred Zinneman « *Le train sifflera trois fois* » de 1952 (titre original : « *High Noon* »), film qui présente une particularité rare : il respecte les règles de la tragédie classique, unité de temps, de lieu et d'action. Dans une petite ville de l'Ouest le shérif Kane (Gary Cooper) se marie et démissionne de sa fonction, son successeur devant arriver le lendemain. Alors qu'il est sur le départ avec sa jeune épouse Amy (Grace Kelly), il apprend qu'un dangereux bandit sortant de prison va arriver, attendu par trois complices, par le prochain train et qu'il a l'intention de se venger du juge et du shérif. Kane estime que son devoir est de faire face et il reprend son étoile ; sa femme, quaker non-violente, veut quitter la ville (d'où le thème musical lancinant qui accompagne tout le film : « si toi aussi tu m'abandonnes »), le juge fait ses bagages et tous les hommes, terrorisés, refusent de l'aider. Kane se retrouve donc seul pour affronter les tueurs, seul avec ses colts, et les colts vont parler. . . La situation est claire : la Justice tourne le dos et seuls restent les trois autres éléments ; l'ordre et la force incarnés par le shérif, avec la violence pour dénouement.

**Illustration n°2** : le film de John Ford de 1961, « *L'homme qui tua Liberty Valance* », un western à la construction plus complexe que le précédent, avec un long flash-back. L'histoire : un jeune avocat, Stoddard (James Stewart) arrive dans l'Ouest avec pour seule arme le « Code », l'affirmation de la Loi, ce qui fait bien rire un dangereux bandit, très méchant dirait Blaise, Liberty Valance (incarné par le terrifiant Lee Marvin) qui se fait un plaisir de rosser sévèrement Stoddard. La petite ville a un shérif obèse et lâche, dont la seule préoccupation est la taille du steak pour son déjeuner : question force pour imposer la justice, on repassera. Seul un homme se fait respecter par Valance : Tom Doniphon (John Wayne), à la force tranquille, mais qui ne souhaite pas s'occuper des affaires des autres. Constatant qu'il n'y a pas d'autre solution que la violence, Stoddard se résout à affronter Valance : les colts et la Winchester vont parler, c'est toujours le même schéma, la même structure narrative. Ce film décrit, en plus, la naissance de la démocratie

américaine avec l'élection pittoresque des représentants du peuple et aussi le rôle de la presse. Les personnages ont leur complexité : ainsi Tom Doniphon, malgré sa force physique et mentale, est dévasté par un chagrin d'amour cause d'une situation cornélienne (encore l'empreinte de la tragédie classique).

Deux films à voir et à revoir, donc, deux sommets du septième art, qui ont tous les deux la même morale : pour arrêter l'ultra-violent injuste, la justice doit disposer d'une force capable éventuellement d'employer la plus grande violence. Bien sûr, le terme de violence n'est pas employé par Blaise Pascal, mais c'est inéluctable, non ? La seule autre attitude possible serait de tendre l'autre joue, selon l'évangile, attitude reprise et formulée autrement par Gandhi : la non-violence. Elle a été efficace dans un tout autre contexte : il n'est pas du tout sûr qu'elle aurait pu l'être dans les circonstances particulières de la conquête de l'Ouest (3).

---

(1) Au tout début, dans les années 1600, les trappeurs, dont beaucoup de canadiens et de français, entretiennent des relations commerciales basées sur le troc (outils et armes contre peaux de castor) et pacifiques dans l'ensemble : ce n'est pas une colonisation de peuplement. Quelques films en parlent, par exemple la série « Colorado » ou l'étrange « Dead Man » de Jim Jarmush.

(2) Dans les films de Rohmer on bavarde, dans les westerns on agit.

(3) Il faudrait cependant étudier l'histoire des quakers.

# A propos de violences policières

Pierre Miele, décembre 2020

Une mobilisation citoyenne contre la loi de sécurité globale peut être observée... Le refus de la violence des autorités est une tendance sociétale de fond qu'il n'est pas possible d'ignorer : celle de l'Etat, après celle du mari, du père, de l'enseignant, du prêtre... Les graves « bavures policières » de ces derniers temps ont renforcé cette mobilisation et l'hostilité de la population à l'égard de ce qui apparaît comme une nouvelle étape dans une dérive de la fonction policière avec le recours à la violence.

## **Sûreté ou sécurité : de la confusion des buts**

La Police est nécessaire à la république, comme le stipulent la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 (article 12) : « *La garantie des droits de l'homme et du citoyen **nécessite une force publique** ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.* » et la Déclaration universelle des droits de l'Homme (ONU, 1948, article 3) « *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la **sûreté** de sa personne.* »

La police républicaine a pour mission première d'assurer **la sûreté**, c'est-à-dire la protection des personnes pour le respect de leurs droits quand ceux-ci sont menacés ; et non pas **la sécurité** comme protection **a priori** des biens des personnes ou des institutions. C'est bien la dérive qu'opèrent les politiques sécuritaires de ces dernières décennies (caméras de surveillance, contrôles d'identité, fichage, ..., armes et armures anti-manifestants).

## **D'une violence « légale » à la violence « légitime » : la confusion des genres**

Le constat est alarmant. Des faits de violence, de racisme et de discrimination sont dénoncés, notamment grâce à des vidéos de témoins, et pour les auteurs de ces actes, l'**impunité** semble acquise ! Toutes les parties reconnaissent aujourd'hui un manque de formation des agents, un manque de contrôles sur l'usage des armes, un manque de présence hiérarchique près du terrain. Au-delà des cas individuels de policiers fautifs, la responsabilité de cette situation n'est donc pas à imputer aux policiers en général, mais à cette conception de la Police qui autorise l'offensive des policiers dans les manifestations et

l'intervention répressive directe dans la rue, le quartier : c'est la violence « légale » ou légalisée de fait. La conséquence est la défiance et la peur : les citoyens ont peur de la police, et la police a peur des citoyens. Le danger c'est donc l'affrontement qui risque fort d'engendrer une violence en cascade et qui fait passer de la légitime défense à la légitime violence.

Le cas des « black blocks » illustre l'inefficacité de cette conception de la police : outre que le dispositif policier déployé lors des manifestations à risque n'empêche pas les troubles et dégradations, il constitue par anticipation une véritable mise en scène du spectacle qui va se dérouler face aux médias qui n'attendent que cela. Or ce spectacle est précisément le but recherché par les auteurs de troubles ; à tel point que d'aucuns émettent le soupçon d'une possible connivence de l'Etat avec certains de ces groupes d'agitateurs à fin de décrédibiliser les manifestants et les causes qu'ils défendent.

### **Des « forces de l'ordre » aux « gardiens de la paix »**

Si un vaccin vaut mieux qu'un médicament, alors il serait préférable de traiter les causes, celles des manifestations (de gilets jaunes par exemple), et celles des délinquances endémiques, plutôt que de légiférer encore pour mieux pouvoir interdire et réprimer alors que tant de lois existent déjà pour cela.

Avec H.Leclerc(\*), préconisons de rétablir la confiance des citoyens en la police. Il faut pour cela redonner à la police, certes les moyens (formation, encadrement, fin de l'impunité), mais aussi la mission d'assurer la sureté par et pour la paix, plutôt que la sécurité par la force !

---

*(\*) H.Leclerc, président honoraire de la Ligue des droits de l'homme invité du 7/9 de France Inter, le 30 novembre 2020, avec Sébastien Roché, Directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la police.*

# A propos de violences policières : aspects psychosociologiques

M.Amrein 8/12/2020

On appelle « **erreur d'attribution** » l'erreur que l'on commet quand on ignore ou analyse mal les **facteurs situationnels et qu'on** privilégie ce qui, dans la personnalité de la/ ou des personnes violentes, peut nous permettre de comprendre de tels comportements, c'est à dire les **facteurs personnels**. C'est classique et légitime.

Par contre on sait moins combien la présence réelle ou supposée d'une **autorité** ou d'une source d'influence peut déclencher des comportements extrêmement violents. Dans le cas des violences policières ceci questionnerait l'encadrement et bien sûr la formation des policiers.

Ceci ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'interroger sur les facteurs individuels qui relèvent de la cognition sociale, à savoir la façon de décoder les pensées d'autrui, ses motivations, ses intentions ; de tels facteurs pouvant jouer un rôle primordial dans le cas de la violence policière d'autant que souvent c'est une violence à plusieurs. La pression qu'exerce le groupe sur chaque individu quant à ses comportements est d'une importance primordiale. Les violences policières sont la plupart du temps **des violences partagées**.

**Ces erreurs d'attribution** que nous commettons tous et qui ne sont pas nécessairement négatives (elles permettent souvent de nous rassurer et de créer, parce qu'elles sont partagées par d'autres, du lien social) sont à relier **avec les stéréotypes individuels et/ou sociaux**. Il faut admettre qu'un **stéréotype** est un noyau de représentations associées à un groupe social. À cet effet d'ailleurs, dans le cas des violences policières, les stéréotypes que nous avons vis-à-vis de la police et des policiers ont un rôle évident. Ces stéréotypes nous permettent d'interpréter le comportement d'autrui et de lui donner du sens. Ils sont essentiellement liés à notre éducation et à notre culture. Ils sont entretenus par notre environnement, et par les médias. Individuels et/ou collectifs, ils ont une très forte permanence et sont **difficiles à déconstruire** ou à remettre en cause. Ils nous permettent en effet de créer de l'appartenance sociale et de nous inscrire dans un champ social.

Le stéréotype des policiers agressifs vis-à-vis des noirs jouent bien entendu un rôle déterminant. Des travaux expérimentaux existant font prendre conscience du rôle des **stéréotypes vis-à-vis des noirs**. Ces stéréotypes exercent un effet direct sur l'interprétation qui peut être donnée quant à un geste commis par un noir ou par un blanc: dans un cas -une personne noire-geste interprété comme une intention malveillante qui conduit et à la défensive et à l'agressivité... ou à la fuite... dans un autre cas- une personne blanche- le même geste considéré comme anodin et normal. On aurait tendance à penser que le racisme, stéréotype social paraît-il fréquent chez les policiers –à démontrer– aurait une grande responsabilité dans la violence policière. C'est plus complexe que cela et il faut se méfier des évidences. En effet les travaux récents de psychologie sociale démontrent que ce n'est pas parce qu'on est un policier plus raciste qu'un autre que l'on tire plus rapidement sur un noir supposé armé que sur un blanc.

Selon ces travaux, ce qui a une importance déterminante c'est le **stéréotype culturel** : plus on croit que les noirs sont perçus comme violents dans une société, plus on est capable d'avoir vis-à-vis d'eux un comportement agressif et violent. Il y a en quelque sorte une **association entre un trait supposé** de personnalité -en l'occurrence la violence-**et une catégorie sociale**-en l'occurrence les noirs.

Ceci est d'autant plus vrai que dans ces expériences les étudiants noirs qu'on ne peut pas accuser de racisme se comportent paradoxalement comme les étudiants blancs et décident eux aussi de cribler de balles plus rapidement la cible armée noire que si elle était armée mais blanche. C'est parce que ces noirs ont été plongés dans un **bain culturel** dans lequel noirs et violences sont intimement associés que l'on peut expliquer ce paradoxe.

Ce dilemme des policiers violents - violence en partie donc liée aux stéréotypes culturels - doit s'analyser également à la lumière de la **situation stressante** parfois très stressante dans laquelle ils se trouvent et qui détermine un **état émotionnel** particulier.

Nous manquons de recherches qui mettent en évidence les sentiments de menaces très intenses et les comportements qu'ils induisent : dans le cas des policiers tirer ou ne pas tirer. Toutefois on sait que la raison et les processus cognitifs conscients sont submergés par des comportements plus primitifs de fuite ou d'agressivité lorsque l'émotion est très grande et que l'on craint pour sa vie. Le stéréotype culturel –les noirs sont violents– produit en leur présence une

perception de menace qui suscite un état émotionnel non contrôlé (ceci mesuré expérimentalement au niveau des ondes cérébrales caractéristiques d'une situation de menaces).

Les conséquences tragiques de ce biais de réponse conduisent à se poser la question : **comment lutter** contre ce type de violence ?

On évoquera évidemment le recrutement et **la formation des policiers**.

Etre capable de faire abstraction de l'appartenance ethnique est indispensable sachant que les **stéréotypes sociaux** sont très difficiles à **déconstruire**.

Apprendre à être un **gardien de la paix**, cela inverse peut-être un peu les représentations que nous nous faisons trop de la police et des policiers les considérant trop comme des **forces de l'ordre**. Apprendre à maîtriser ses affects et connaître ses faiblesses n'est pas chose facile...il faut tendre vers.... On a mesuré expérimentalement qu'il ne suffisait pas de chercher à éviter de se comporter de façon raciste pour y parvenir. L'influence des stéréotypes est automatique et peu contrôlable. Il faut s'en persuader.

### **En conclusion**

Il faut être conscient que le comportement de violence policière qui nous a beaucoup ému voire atterré lors d'événements récents ne doit pas être attribué exclusivement à des valeurs racistes qu'auraient eues ces policiers et l'ensemble de la police ; et que même si ces policiers avaient tenté d'ignorer l'appartenance ethnique de la personne qu'ils voulaient interpeller, ils auraient peut-être été submergés par l'émotion et la peur, victimes malgré eux de ces **stéréotypes culturels tenaces**.



## **Partie 4**

### **Violence et psycho-sociologie**

La psycho-sociologie intervient de deux façons :

-d'une part comme approche de la violence en général, outil théorique permettant d'éclairer les phénomènes de violence, les facteurs individuels, humains et les facteurs sociaux , systémiques ;

-et d'autre part comme catégorie englobant de multiples formes de violences qui s'exercent sur les individus dans les relations interpersonnelles et au sein de la société, dans les rapports sociaux.

Ces deux versants sont l'objet des deux contributions qui suivent.

# La violence : facteurs psychosociologiques

Michel Amrein 06 01 2020

On s'accorde à dire que « *la violence désigne dans tous les cas le recours à la force pour atteindre l'autre dans son intégrité physique et /ou psychologique.* »

**C**ette définition restreint le concept à une relation interindividuelle et il vaut mieux parler de **violence sociale et individuelle** c'est-à-dire d'un comportement qui prenne en compte le poids du **contexte social**, les **conditions économiques** dans lesquelles ces comportements se manifestent ainsi que les **valeurs culturelles** en présence. Ces violences sociales et individuelles sont liées aux **représentations sociales** qui vont coder les comportements positivement ou négativement selon le type admis ou refusé par les catégories sociales en présence. Le codage qui est fait de la violence des gilets jaunes n'est pas le même qu'une violence identique exercée par un pouvoir légitime pour réprimer des actes de vandalisme: La violence est dans un cas expression de désordre, dans l'autre expression d'un ordre social. « *Le pouvoir politique c'est le monopole de la violence légitime* » dit M. Weber.

La violence suppose souvent un ordre social et qu'elle est considérée comme désordre ou transgression de cet ordre. Est violent tout comportement qui s'en prend à l'ordre établi en menaçant d'autres individus qui se sentent protégés par cet ordre et/ou le défendent.

La violence renvoie donc à des perspectives d'une réalité multiforme et très complexe. Violence privée, violence collective, violence corporelle, violence verbale, violences sexuelles, violence criminelles, violences du pouvoir, violences d'État, violences culturelles, violences religieuses, violences économiques, violences sociales...

Il faudrait évoquer également les victimes de violence et/ou d'agressivité : il y a le plus souvent un lien direct et objectivable entre agresseurs/agressés. Parfois les agressés sont des victimes collatérales qui sont au mauvais endroit au mauvais moment : bouclier humain, otages, victimes de mouvements sociaux, de conflits...

## Quelques tentatives d'explication

-Pour **Hobbes**, philosophe anglais du 16<sup>ème</sup> siècle, auteur du Léviathan - conceptualisation de l'état de nature et du contrat social, base de la souveraineté - l'homme vit à l'état de nature comme des hordes de bêtes prêtes à se jeter les unes contre les autres. « *L'homme est un loup pour l'homme* »1651. En conséquence il y a instauration de l'« Etat Léviathan » qui instaure nécessairement un ordre social policé par la force et la contrainte...autre violence...souhaitée mais honnie.

-Pour **Freud** la violence est consubstantielle de la formation du lien social : c'est le meurtre du père par les frères qui est le fondement de la société humaine. Mais nous dit Freud ce lien social est éphémère car les frères se jaloussent, se combattent et secrètent un nouveau chef (le plus fort ou le plus malin..) qui sera lui-même immolé- meurtre totémique...et ainsi de suite.

En observant les névrosés des guerres de l'empire austro-hongrois – auto agressions peu compréhensibles- Freud pense qu'il existe chez tout individu des pulsions autodestructrices - thanatos ou pulsion de mort- qui peuvent se projeter de manière violente sur des situations ou des sujets extérieurs à soi. Ces « pulsions de mort » venant s'opposer aux pulsions de vie – éros. Ainsi l'inventeur de la psychanalyse affirme que-« *Nous descendons d'une lignée infiniment plus longue de meurtriers qui avaient dans le sang le plaisir du meurtre comme peut-être nous-mêmes encore* »Freud –*Considérations sur la guerre et la mort* 1915.

-**Enriquez** psychosociologue contemporain reprend dans « De la horde à l'état »1983 les idées de Freud et pense que la violence est inscrite dans l'histoire de l'humanité: à l'origine c'est la violence du chef de la horde qui déclenche la violence de ses membres contre lui. Le meurtre du chef –symbolique ou réel-est donc fondateur du social.cf Fisher p. 8 et 9 citation

-Pour **René Girard** la violence originelle est effectivement une violence entre frères, violence réciproque qui se développe comme violence mimétique : la vengeance répond à la vengeance indéfiniment. Cette violence s'impose et la société ne peut pas s'en sortir. Ainsi c'est le sacrifice- violence unanime de tous contre un seul -qui permet aux « frères » membres du clan de se réconcilier aux dépens de cette victime sacrificielle. C'est le bouc émissaire de la violence unanime de tous contre un qui serait le ciment fondateur de la société. La société déplace

ainsi constamment cette violence originaire sur des êtres non coupables qui servent de victimes.

Pour René Girard la violence sacrificielle est fondatrice de la communauté : la société se lave de ses péchés en tuant la victime. Cette victime est immolée pour permettre à la communauté de retrouver sa cohésion. On peut parler aussi de violence dominatrice fondatrice d'une société divisée : le corps social se constitue en termes de différenciation : plusieurs systèmes de séparation se constituent et peuvent permettre d'exercer des rapports de domination/soumission.cf : Freud.

## **Agression et/ou violence**

En psychologie sociale on utilise plutôt le **concept d'agression** c'est-à-dire un comportement par lequel un/des individu(s) porte(nt) atteinte à un/des autre(s). C'est un type de violence délimitée qui se caractérise par une attaque brutale. L'agression doit être interprétée dans un contexte en fonction des différentes formes de pouvoir, de contraintes, de domination de certaines catégories sociales sur d'autres. Il y a des formes d'agression acceptées et légitimées socialement : elles ont l'appui du groupe social.

Le poids des normes culturelles est à mettre en rapport avec les comportements agressifs. La notion d'agression doit être toujours l'objet d'une évaluation critique en référence à des situations ou des circonstances qui déterminent sa légitimité.

## **B) Théories de l'agression**

### **1 L'agression comme instinct**

Les animaux et les hommes sont naturellement agressifs : ce serait un caractère inné dont la fonction est la survie de l'espèce. Par ailleurs les luttes entre rivaux permettent la sélection des plus forts. Il existerait pour les éthologues un potentiel énergétique spécifique d'agression, un instinct. Un stimulus externe peut l'activer. Cet instinct est lié à l'affirmation de soi : l'agression se développe dans deux directions opposées : d'une part une fonction conservatrice qui permet de perpétuer l'espèce, d'autre part une fonction destructrice caractérisée par des pulsions meurtrières contre ses propres congénères entre autres. Pour Lorenz ces pulsions peuvent être en partie évitables. Cette théorie a été critiquée tout simplement parce que les différences

entre l'homme et l'animal ne sont pas assez pris en compte.

## **2 L'agression comme conduite psychique**

### **2-1 Théorie freudienne**

La réalité psychique de chaque individu est animée d'exigences internes contradictoires Éros et Thanatos : éros tend à conserver la vie en dérivant vers l'extérieur les pulsions de morts sous forme d'agressivité. Cette agressivité peut être régulée par des règles sociales pour en suspendre le cours : c'est la sublimation : but et objets originel de la pulsion sont échangés contre de nouveaux buts socialement valorisés : sport, réussite sociale, art,

### **2-2 La théorie de la frustration agression**

Derrière tout comportement agressif il y aurait une frustration. L'agression est une conséquence de la frustration et est plus ou moins proportionnelle à l'intensité de celle-ci. Toutefois on constate que les frustrations ne donnent pas nécessairement libre cours à de la violence et de l'agressivité (repli sur soi, agressivité, transfert). Il faut des éléments déclencheurs de l'agression (armes par ex). Par ailleurs les expériences montrent que plus la frustration est soudaine plus elle a de chances de provoquer une agression forte.

Ce ne serait pas seulement la frustration qui déclencherait l'agression mais serait en jeu le sentiment d'injustice créée par la situation. Toute agression peut être considérée comme une situation de catharsis qui permet de réduire une tension liée à ce qui l'a produite et la signification que l'agresseur lui a donnée: la catharsis est une libération. C'est pourquoi le modèle frustration agression-causalité linéaire- est quelque peu remis en cause.

### **2-3 La théorie de l'activation émotionnelle**

Il existe des liens entre l'activation émotionnelle par l'activité physique, sexuelle, drogue, alcool etc. et l'agressivité d'une personne. Cette activation peut favoriser l'agressivité sans en être entièrement le facteur déclenchant. Expérimentalement on constate que l'activation émotionnelle déclenche des comportements d'agressivité conformes aux croyances de l'individu ou à celles de la société : une femme battue par son mari est davantage blâmée si elle est ivre que si elle est à jeun tandis qu'un homme est moins responsable de son agressivité dans les mêmes circonstances.

Le comportement agressif est déterminé à la fois par des

composantes affectives et par les circonstances particulières qui les favorisent. Cette activation émotionnelle prend une dimension particulière dans les situations de groupe : Impression d'anonymat, contagion, régression à des comportements instinctuels peuvent en partie expliquer les violences de groupes (stade, manifestations, fêtes...).

### **3 - L'agression comportement socialement appris**

Comme tous les autres, le comportement agressif s'apprend :

#### *3-1 Cet apprentissage peut-être instrumental*

Il s'apprend s'il est suivi d'un renforcement positif : exemple obtenir de la nourriture. On a montré expérimentalement qu'une forte proportion de sujets considère que la violence est un moyen indispensable pour améliorer leurs droits. (gilets jaunes ou bonnets rouges) On sait qu'en récompensant les comportements sociaux positifs, les comportements violents diminuent d'autant. Les punitions ne diminuent pas nécessairement les attitudes agressives, elles peuvent même les renforcer.

#### *3-2 L'apprentissage social*

Les théories de l'apprentissage social ont mis en évidence l'importance des modèles sociaux agressifs. On sait que les modèles vivants ont tendance à être davantage imités que les modèles vus dans les films. L'agressivité acquise par un jeune enfant est un indicateur de son agressivité ultérieure à l'âge adulte. Le comportement d'agression est très déterminé par l'apprentissage de comportements agressifs au cours de l'enfance. Les individus ayant un modèle social agressif ont plus que les autres tendances à adopter des comportements agressifs et cela d'autant plus que les modèles ne sont pas soumis à des sanctions sociales.

## **C) Les facteurs d'influence de la violence / agression**

Les influences culturelles

### **a) Influences culturelles qui visent à réduire l'agression**

Il existerait dans l'évolution sociale des groupes, un processus par lequel ce sont les systèmes de croyance les plus appropriés aux yeux d'un groupe qui sont les plus susceptibles d'être adoptés et reproduits : l'évolution culturelle serait guidée par les mêmes principes généraux que l'évolution biologique. Ces principes généraux se déclinent en valeurs ou normes culturelles.

Trois types de normes culturellement partagées seraient susceptibles d'être intériorisées plus ou moins dans la majorité des cultures :

**-les normes de réciprocité** : les gens doivent aider ceux qui les ont aidés et ne doivent pas injurier ceux qui les ont aidés : cette norme de réciprocité repose sur l'idée qu'il ne s'agit pas de rendre le mal pour le mal.

**-les normes de responsabilité sociale** : elles ne s'appliquent pas dans les situations où le sujet est dépendant (Trop jeune trop vieux). Chacun a besoin de l'aide de l'autre mais pas dans les mêmes termes (Ouvriers /directeurs)

### **-les normes d'équité ou de justice**

Ce sont les normes qui se fondent sur les principes de partage des ressources, de rétribution légitime du travail, de comportements compensatoires d'aide et de soutien... Ces normes sont des remparts contre l'agression et donc la violence.

## **b) Influences culturelles qui favorisent l'agression**

### ***b-1-Le contexte socioculturel global***

**-L'acculturation** (modifications imposées à un groupe culturel)  
Les anthropologues montrent que dans ce cas il peut y avoir augmentation de comportements violents car les équilibres sociaux et politiques sont rompus : exemple des Inuits devenu agressifs suite à l'arrivée des occidentaux qui ont détruit en partie les possibilités de survie (Jean Malaurie)

### **-Les sociétés industrialisées contemporaines**

Les crises de subjectivité et d'identité qui les caractérisent avec dissémination du sens possible/impossible et des valeurs conduisent à l'augmentation des comportements agressifs. Castoriadis montre qu'il y a une crise du processus identificatoire (modèle) dans les sociétés contemporaines. Le nous disparaît peu à peu au profit d'une expansion illimitée d'une pseudo maîtrise individuelle destructrice de la nature aussi bien des êtres humains. Le modèle général est celui de l'individu qui gagne le plus possible et jouit le plus vite possible : on ne gagne pas parce que l'on vaut mais on vaut parce que l'on gagne. Cette recherche de la maîtrise illimitée et de la toute puissance favorise l'émergence de comportements d'agressions liés à la jalousie et aux frustrations qu'elles génèrent.

Si les influences visant à réduire l'agression sont d'ordre normatif, il

n'en est pas de même quant à celles qui la favorisent : les normes qui favorisent l'agression sont déterminées par le contexte socioculturel global et par des situations particulières. On sait que les écarts à la norme d'équité sont relativement fréquents, que les transgressions sont nombreuses, que les informations données sont souvent tendancieuses et réductrices (médias, réseaux sociaux).

### **-Exemples des sociétés dites « primitives »**

Il existe des cultures de la violence et des cultures pacifistes. Chez les Yanomani du Venezuela la société est faiblement hiérarchisée et dépourvue d'institutions d'autorité ; la violence est le mode institutionnalisé du contrôle social destiné à faire respecter le droit. Climat permanent de persécution /d'agression ,suspicion , rancune, hostilité mutuelle. L'esprit de vengeance est inculqué dès le plus jeune âge. Dans certaines communautés tahitiennes existe a contrario une véritable hostilité contre l'agression. Celle-ci est vécue comme impensable : dès le plus jeune âge les enfants sont habitués à dépenser une énergie considérable pour contourner l'agression. (Travaux de Karli qui montrent que l'agression est culturellement codée) Exemple des Arapesh et des Mundugumor de M.Mead. et l'éducation à Bali de G.Bateson.

### ***b-2 Des situations concrètes***

Chez les animaux les situations génératrices de comportements agressifs sont assez bien repérées : compétition pour les ressources, les partenaires sexuels, attaque d'animaux étrangers au groupe, défense de sa progéniture, et bien sûr défense de sa propre vie. Chez l'homme elles sont beaucoup plus nombreuses et variées. Karli note que l'inattendu, la non familiarité, l'incertitude se traduisent assez facilement par des comportements agressifs. L'agressivité est une réponse qui compense souvent la timidité, le sentiment d'infériorité, le sentiment d'attitude xénophobes racistes ou ethnocentriques.

Le rôle des facteurs sociaux de pression sociale dans la genèse des préjugés induisant la violence est important. Tout intégrisme (conservatisme intransigeant) est générateur d'intolérance et donc potentiellement de violence. Les agressions et violences à visée défensive interviennent lorsque l'individu est menacé dans sa vie, sa liberté, sa dignité, ses biens, sa réputation. Contrairement aux animaux ce n'est pas seulement la situation objective qui détermine de l'agression mais surtout de la façon

dont cette situation est perçue par l'individu ou le groupe. Par exemple le vol est sanctionné souvent dans de nombreuses sociétés et il donne lieu à des comportements réactionnels de réprobation voire d'agressivité mais pas dans toutes (les Inuits sont peu réactifs au vol de leurs biens : la propriété est essentiellement collective).

La frustration génératrice de violence peut être aussi bien imaginaire que réelle ; Elle peut émaner de conditions objectives stressantes diffuses liées à un cadre de vie, un environnement, à des circonstances stressantes. (La violence s'exprime beaucoup plus dans des lieux où les individus sont entassés, fermés...). La plupart du temps la frustration est beaucoup plus subjective, liée à des remarques sur autrui ressenties comme dévalorisantes. (écoles, monde du travail)

Heureusement dans toutes les sociétés beaucoup de mécanismes inconscients permettent de gérer la frustration autrement que par la violence : refoulement, sublimation (trop poli pour être honnête), fantasmatisation (rêve, art), introjection (faire siennes et reproduire l'objet de la frustration), la dénégation (dénier), la projection ou la dénégation (la frustration n'est pas reçue comme frustrante : *tu n'as pas vu ce qu'elle t'as dit ?* ).

## **2) Des types de personnalité violente ?**

L'Hypothèse de traits de personnalité agressive innés est de moins en moins probable (« les criminels nés » de Lombroso). Cette thèse qui fut très en vogue fin 19<sup>ème</sup> début 20<sup>ème</sup> nous fait bondir mais, à l'instar de la phrénologie de Gall, avait beaucoup séduit. Actuellement les facteurs de personnalité quels qu'ils soient sont considérés comme des éléments construits par l'expérience, le milieu, les conditions de vie avec quelques réserves cependant (imagerie cérébrale). C'est à travers la socialisation que peuvent se développer des formes d'agressivité plus ou moins marquée. On sait implicitement mais surtout expérimentalement que les facteurs génétiques, hormonaux, neuronaux jouent en interaction un grand rôle dans le contrôle que chaque individu exerce sur ses pulsions d'agressivité tout en sachant que l'apprentissage et le contexte social sont essentiels.

De manière schématique sont en jeu :

### **2-1 - l'histoire Individuelle et la socialisation**

Les attitudes parentales et les interactions au sein du milieu familial jouent un rôle essentiel : si les repères ne sont pas stables, les carences

affectives déterminent angoisse et impulsivité. L'importance des liens sociaux affectifs n'est plus à démontrer. Le laisser faire comme la rigidité ou l'instabilité des repères sont génératrices de personnalités inquiètes, anxieuses ou agressives. (Elton Mayo). L'exemple des deux meurtriers jugés et condamnés récemment à Montluçon en est l'illustration : Il semble que le plus jeune d'entre eux réunissait tous les ingrédients susceptibles de générer une personnalité criminelle. Qu'est-ce qui a poussé ces deux individus à voir souffrir leurs victimes ? cf « aimer voir souffrir » Violence et société p. 217 219.

## **2-2 - la perte d'identité**

L'identité se construit tout au long de la vie, mais l'enfance et l'adolescence sont essentielles. Se construire comme être social singulier est difficile : capacités à s'intégrer socialement tout en gardant des traits personnels qui marquent son identité.

La désindividualisation, perte plus ou moins importante de la conscience personnelle se traduit par une réduction du contrôle de soi et une désinhibition de la colère et de la violence. Ne pas être reconnu facilite l'expression des pulsions agressives. (Anonymat des violences urbaines). Les travaux de Zimbardo confirment que la désindividualisation conduit à des comportements agressifs. Observation expérimentale de la relation prisonniers gardiens de prisons fictifs (effet Lucifer : « l'habit fait le moine »)

## **2-3 - Peur de la désapprobation sociale**

Cette peur conduit en général à une diminution des comportements agressifs. Surtout lorsque cette désapprobation est partagée par plusieurs individus d'un même groupe. Toutefois on sait que certains individus criminels par exemple n'ont aucune culpabilité pour ce qui est de la conduite agressive et violente. On connaît certaines constantes de personnalités violentes : le violent par sentiment d'insécurité, le violent introverti, le violent sur la défensive. Certains apparaissent comme très inhibés et peuvent avoir des pulsions agressives soudaines violentes et inattendues. cf Karli « l'homme agressif » Violence et société p. 210 211 « L'être humain en tant... »

## **3 ) Les facteurs sociaux**

Les conditions dans lesquelles se manifeste la violence sont fondamentales. On peut noter :

### **3-1 - L'influence sociale**

#### **-présence d'autrui**

Le comportement agressif ce module en terme d'adaptation en se référant à l'évaluation d'autrui à son égard : (dans L'expérience de Zimbardo la présence d'observateurs a une importance très grande)

#### **-soumission à l'autorité**

Un comportement agressif peut être une conduite appropriée et approuvée si elle est déterminée par une influence sociale plus ou moins forte et légitime : violence des kapots dans l'univers concentrationnaire. E xp de Milgram 1974 sur le degré d'obéissance. Chocs électriques administrés sous la contrainte de pouvoirs institutionnels. (I comme l'care de Verneuil). Cf « Violence et société p. 209. référence à H.Arendt au procès d'Eichmann. On peut commettre des actes très violents sans être sous l'emprise d'une pulsion agressive ou aveuglés par la haine.Une obéissance servile peut transformer un homme ordinaire en bourreau.

### **3-2 - Catégorisation sociale**

Le comportement agressif s'alimente avec les stéréotypes racistes qui constituent des jugements négatifs sur autrui (violence dans les stades)

### **3-3 - Relations intergroupes**

La cohésion et le sentiment d'appartenance sont des facteurs déclencheurs d'un niveau d'agression plus élevé contre autrui. Les agressions en groupe sont plus nombreuses que l'agression de chaque individu de ce groupe dans une même situation. Interviennent les phénomènes de coopération et de compétition. Chez les groupes en conflit –guerre– c'est le clivage bon/mauvais qui détermine l'agressivité.

## **4) Facteurs cognitifs de la violence**

Ensemble des processus mentaux que met en jeu le violent pour discerner, évaluer, juger les situations agressives. Ces processus sont très liés à la personnalité du « violent » c.a.d. à son histoire personnelle.Par exemple des individus peuvent être marqués par les actes violents qu'ils commettent, et ce marquage social les assigne à une position de « violent » à partir de laquelle ils vont structurer leur personnalité : cette catégorisation est intériorisée. Et le sujet peut en tirer bénéfice: c'est le violent du groupe étiqueté comme tel et qui donc devra se comporter comme tel.cas de l'école.

Ces facteurs cognitifs ne peuvent pas être séparés des facteurs culturels et affectifs.

## **5) Facteurs environnementaux**

Il est certain que les conditions de vie matérielle et d'environnement jouent rôle déterminant dans la genèse des comportements violents. Le mode de vie urbain a un rôle essentiel.(violence dans les « quartiers »).

On sait également le rôle déterminant du bruit et du stress qui en découlent quant au comportement d'agression de même tout ce qui est sentiment d'inconfort

## **6) Violences au quotidien**

### *6-1 - Violences familiales*

C'est souvent dans la famille que prennent naissance les comportements violents. Aggression conflits familiaux sont légion.

L'analyse des parents agressifs montre que ceux-ci ont souvent été des enfants agressés ou battus, et qu'ils assument difficilement la place et le rôle des parents. Il cherche à réparer mais attend également qu'ils soient aimés. La maltraitance qu'ils exercent est souvent une manière de se venger des humiliations qu'ils ont subies pendant leur enfance.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la violence familiale

- le stress des parents et le transfert qu'ils font sur leurs enfants ;
- l'idée que les punitions ont une valeur morale ;
- l'idée que les enfants doivent souffrir pour grandir.

On sait qu'un climat agressif subi pendant l'enfance détermine des personnalités agressives

### *6-2 - Violence dans les médias*

Elle n'est souvent pas une cause directe des comportements agressifs mais elle peut l'accroître chez des individus qui sont potentiellement violents.

## **7) Le traitement psychosocial de la violence .**

L'éducation, prévention, dissuasion doivent être menées de pair. L'action éducative doit avoir pour but d'empêcher toute fixation à des

stades de développement où les individus restent immatures.

La prévention est souvent décevante et démoralisante. La répression a un impact souvent faible. L'intervention sociale est déterminante mais est très difficile et longue à mettre en œuvre (déradicalisation) : elle doit jouer sur l'organisation de la société et ses valeurs fondamentales, le respect des droits et des devoirs.

## **D) La violence aujourd'hui par rapport à hier**

### **1-) Le constat**

Nous sommes saturés d'informations et d'images de violence. Celles-ci intéressent mais on les condamne la plupart du temps. L'idée d'une violence envahissante réfère entre autres à une représentation décliniste du présent. Les chiffres en effet montrent que les violences interpersonnelles à caractère physique ont tendance à la baisse (ce serait lié à une maîtrise de plus en plus croissante des pulsions : illustration du processus de pacification des mœurs de Norbert Hélias) chiffres S.H. Ce sont les états-nations qui s'approprient le droit à la violence.

Il est clair que notre société ne se supporte plus la violence, ne lui accorde plus de légitimité (ceci concerne l'ensemble des comportements violents : sexuels, conjugaux, maltraitements à enfants, bagarres, agressions verbales, bizutages... Ces derniers qui étaient tolérés et admis sont devenus intolérables. Malgré cette tendance à la baisse, l'État a criminalisé de plus en plus toutes les formes de violence et le recours à la justice s'intensifie. Actuellement la plupart des violences sont des atteintes aux biens, corollaire du développement de la société de consommation.

### **2-) Le paradoxe**

En 2012 Stéphan Pintker chef de fil de la psychologie évolutionniste pensait qu'il existait à côté des pulsions agressives des instincts moraux qui poussent à l'empathie et à l'entraide. Les sociétés mettraient en place des institutions pacificatrices. Comment alors interpréter les conflits et les génocides du XXe siècle. Des interrogations. Pour l'historien Mosse on peut parler d'une brutalisation des sociétés. Une culture de guerre s'est développée en relation avec un imaginaire défensif puissant. Alors qui croire ??

## Conclusion

On a tendance à atomiser beaucoup trop le problème de la violence ; on étudie la violence à l'école, à la maison, dans les manifestations, à l'international et même en économie. Mais on ne prend pas suffisamment en compte la réalité profondément agressive de l'être humain. La violence doit être appréhendée d'un point de vue anthropologique, c'est-à-dire sur tous ses aspects et aussi ses contradictions. Les beaux aspects de l'homme en font partie.

Certes celui-ci n'est pas un animal tendre. Tout le processus de socialisation consiste

. à tenter d'adoucir la violence : politesse... Calmants... Pratiques corporelles douces... à la rediriger : sports, compétitions scolaires, challenges personnel de toutes sortes ;

. à l'utiliser : les guerres ;

. à la déplacer : catharsis de spectacles violents.

Le contrôle social doit s'imposer face à la violence. L'ethnologie mais aussi les expérimentations et recherches diverses incitent à imaginer des formes d'éducation différentes où la coopération, le respect de l'autre les attitudes bienveillantes et pacificatrices soit mieux mises en valeur.

## Perspectives

*« Quelques fraternités dont les êtres humains puissent être capables, elles résultent d'un fratricide ; quelques organisations politiques que les hommes ont pu créer, elles plongent ses racines dans le crime »* Hannah Arendt

On a eu tendance à oublier que la violence est une évidence anthropologique. C'est un invariant social ou sociétal inhérent à l'homme. Un certain nombre de faits nous le rappellent : attentats, comportements sociaux et individuels. Cette violence a pu, plus que maintenant, permettre notre survie. Il n'est d'ailleurs pas certain que nos sociétés soient plus violentes qu'elles ne le furent dans les siècles passés. Toutefois nous sommes devenus très sensibles à la violence probablement parce que les grands systèmes d'intégration sociale -école, église, famille, syndicats, partis politiques, associations - ne jouent plus le rôle socialisant qu'elles avaient. Quelque peu orphelins notre regard est devenu très sensible à l'autre car nous sommes questionnés et relativement désemparés devant certains comportements.

La violence est toutefois une énigme. Même en temps de paix elle demeure présente. Ce qu'on appelle paix est parfois une violence qui change de nature : le totalitarisme étatique est capable d'habiller, à l'aide de la propagande, la violence sous-jacente qu'il a instruit (La paix dans le régime soviétique : Mir).

La violence n'est pas vraiment extérieure aux hommes comme pourrait l'être un phénomène social ou une appartenance politique : la violence vient du dedans, elle est consubstantielle de tout être humain avec des variantes dans son expression visible extrêmement différentes, liées essentiellement aux acquis de chacun et aux cultures qui modèlent nos manières d'être aux autres et au monde.

Dans le discours dominant, la violence est dénoncée avec force mais on continue à tenir des discours empreints de relativisme qui exaltent les droits inaliénables de chacun, notamment celui de se désaffilier de toute appartenance et de s'approprier tous les droits possibles en oubliant les devoirs qui y sont liés (c'est le règne du « *je le vaux bien* » lequel permet bien des transgressions) .

Un pseudo-individualisme forcené, bien différent d'une individualisation appropriée peu à peu et qui distingue, s'oppose au nous commun dont on pense pouvoir se passer. On peut affirmer qu'il y a de moins en moins de conscience collective autour de valeurs reconnues comme intangibles (cf: gilets jaunes incapables de faire émerger démocratiquement des fondamentaux acceptés collectivement: besoin très fort d'être ensemble mais un individualisme rendant incapable de faire ensemble.)

En conséquence, le nous collectif de la communauté et du vivre ensemble se disloque de plus en plus au profit d'un « je » qui se prétend souverain sans conscience réellement personnelle. C'est un je indifférencié synonyme d'une identité inféodée à des valeurs et des modes de pensées singulières et groupales. En faisant fi de représentations et de valeurs collectives à partager, chaque individu ou petits groupes d'individus infléchit et modifie la société qui évolue vers une lutte de tous contre tous. C'est ce je indifférencié qui nous ramène à l'analyse de René Girard. C'est la ressemblance des individualismes et des égoïsmes qui jettent les individus les uns contre les autres. C'est l'imitation des désirs individualistes de chacun qui les dressent les uns contre les autres. Heureusement mais hélas l'unité ne peut se faire sans un ou des boucs émissaires. Une pseudo-unité se construit sur ce sacrifice d'une victime expiatoire (ou de plusieurs). La violence a tout

loisir de s'exprimer même si paradoxalement elle est dénoncée.

Le dernier lien social, c'est le code pénal dit J.C.Guillebaut dans « *enquête sur le désarroi contemporain* ». La solution démocratique à la violence réside dans une négociation permanente, entre l'autonomie et le lien social.

La thèse de Jacoby « *Les ressorts de la violence* » s'appuie sur les textes de René Girard et l'hypothèse mimétique. C'est l'indifférenciation qui est le ressort de la violence. Ce ne sont pas les différences qui jettent les humains les uns contre les autres mais au contraire leur ressemblance.

Actuellement, on ne peut plus bien prendre en compte la construction progressive de notre identité personnelle et sociale. Au contraire c'est la ressemblance qui guide nos actions - manière de vivre, consommation,... - et nos pensées - pensée dite unique,...-. En conséquence on favorise cette indifférenciation individuelle et/ou collective laquelle génère ces imitations génératrices de ces violences mimétiques. C'est pourquoi on peut se demander comment faire face à toutes les réalités inattendues qui nous assaillent et comment on peut agir pour permettre et favoriser des constructions sociales et identitaires véritablement différenciées, remparts à la violence. Etre nous-mêmes mais à l'écoute de l'autre.

# CORPS ET VIOLENCE

Michel Amrein, février 2021

Dire que l'individu et la société sont intimement liés est un truisme... L'un ne peut aller sans l'autre et réciproquement... Le concept d'individu – homo sapiens – ne doit pas référer seulement à des compétences intellectuelles. Homo est aussi « habilis » et « faber » (Bergson), mais aussi « laborans » (Marx), « politicus » Aristote, « religiosus, aesthéticus » ...

La vie en société, essentielle et indispensable, nous renvoie à « homo aequalis et hierarchicus » : recherche d'une idéologie égalitaire mais attachement à une organisation hiérarchique (Freud)... La caractéristique qu'il faut considérer comme fondamentale, constitutive de l'homme en société est « l'homo violens » : l'homme est structuré et se structure par la violence.

## Violence des corps

Corps individuel bien entendu mais aussi ce que l'on peut appeler corps social... Le signifiant « corps » montrant ainsi que les deux signifiés font véritablement corps ! (La violence psychologique, également très importante, doit faire l'objet d'un autre débat)... Toutefois je pense qu'il ne faut pas se cantonner à une définition restrictive de la violence ; violence souvent considérée comme un recours à la force pour atteindre l'autre dans son intégrité (analogie avec l'agression)... Rappelons la définition de Y. Michaud déjà citée :

*« Il y a violence quand, dans une situation d'interaction un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massés ou distribués en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques ou culturelles »...* Ce rappel est important ; il ne s'agit pas de traiter de la violence seulement comme d'un donné presque anecdotique, « faits divers » aussi sinistres et meurtriers soient-ils (les médias s'en chargent quotidiennement).

Ce propos vise à montrer que la violence n'est pas toujours associée au mal, au péché, à l'irrationalité, ou la folie. En effet, la violence peut s'analyser en faisant référence à notre propre corps –vécu ou ressenti- à

la fois par nous-mêmes et par ceux qui nous entourent : « corps social » et corps personnel... La violence n'est-elle pas à considérer comme un point nodal entre le corps personnel et le champ social qui l'irrigue et le construit (corps social) ?

## **I) Considération générale : quel corps ?**

### **1) les violences liées aux différences(d'anatomie ou d'apparence)**

C'est à lui qu'on pense d'abord. Il est caractérisé par sa singularité. Il est unique dans son apparence et ses structures intimes. Même disparu, il laisse des traces indélébiles et de nombreux messages sur ce qu'il a eu à connaître, notamment les violences. Cette unicité questionne sur un clonage possible et donc sur les rapports sociaux et les violences qui en résulteraient. Espérons ne jamais atteindre ce « Meilleur de mondes » imaginé par Huxley.

#### ***Corps et âme***

Au corps écran de Platon « tombeau de larmes », coquille qui empêche la lumière de la raison –vision dualiste– Descartes envisage le corps comme uni à l'âme mais il en fait un outil. C'est le corps machine. C'est en conséquence un corps dominé dans le cadre d'une morale (bourgeoise)

Cette dualité corps-esprit est révolue et des interactions incessantes se produisent entre ceci et cela : ces interactions ont un coût qu'il faut gérer et à l'évidence « faire violence »... (Succès actuel de la méditation de la sophrologie etc. )

#### ***Le schéma corporel et l'image du corps***

Les existentialistes ont fait du corps le pivot charnel de l' « être au monde ».

Ainsi l'homo « être au monde » possède un « système de systèmes voué à l'inspection du monde ». C'est le schéma corporel, un tout antérieur aux parties, lequel se construit peu à peu dans les premières années de la vie ; un étayage est non seulement nécessaire mais indispensable. Les interactions qui sont en jeu peuvent être génératrices de violences (milieu éducatif, sportif...)

Une conception du corps toujours actuelle mais largement contredite depuis quelques décennies, repose sur le dualisme corps/esprit... Il y a une hiérarchie des facultés corporelles... La sensibilité est dévalorisée au profit de l'intellect et de la rationalité, elle-même dévalorisée au profit de l'objet « corps » qui s'illustre dans la phallocratie à laquelle on peut accéder par une violence sur notre propre corps pour acquérir la musculature idoine... Mais on se fait une autre violence pour refouler ou occulter certaines de nos fonctions corporelles... Tout ce qui est dit sale, par exemple. –acquisition de la propreté par la violence. –occultation des productions du corps... tabous divers. –pratiques diverses magiques ou religieuses sur les productions du corps et leur consommation : sang, mais aussi cheveux, ongles, urine etc... On peut dire que le corps est une institution socialisée dans laquelle la violence joue un grand rôle.

### ***Corps sexué***

À partir de quelques cas assez singuliers, la question du genre est largement évoquée et débattue dans les médias... La sexualité des corps serait-elle surtout culturelle? Soyons raisonnablement attentifs aux transgenres, individus dont la sexualité biologique ne correspond pas tout ou partie à la sexualité psychologique. Reconnaissons que c'est une vraie question mais elle reste dans le domaine de l'intime et ne doit pas être surexposée.

Reconnaissons aussi que pour un même sexe il existe de grandes différences qui sont liées à la culture imprégnant chacun des territoires qui existent dans le monde. Par exemple l'âge de la maturité sexuelle est dépendante des cultures et est vécue de manière différente ici et ailleurs.

Le sexe n'est néanmoins pas un fait étrange mais une action normale, valide, acceptable. Par contre la violence qu'exerce le masculin sur le féminin semble être une constante que seul le biologique ne peut expliquer. À cet effet, comme le souligne F. Héritier (*Masculin, féminin 1996*), cette violence qui construit la femme comme un objet est liée au fait que seules les femmes peuvent faire des enfants mâles et/ou femelles. Cette prérogative longtemps inconnue a exercé sur les mâles envies et jalousies. En conséquence, ne serait-ce que pour perpétuer l'espèce et maintenir le clan, il faut s'appropriier les femmes notamment par la violence et les soumettre en leur faisant en quelque sorte ce dont elles disposent et qu'ils n'ont pas.

## ***Corps sexuels***

Les violences sexuelles sur les corps occupent actuellement beaucoup le devant de la scène.

On sait que les comportements sexuels violents sont inscrits dans l'histoire de l'humanité et qu'ils sont assez variables selon les cultures. Il est heureux qu'on puisse largement en débattre et ainsi mieux aborder cette question.

Ces violences sexuelles sont en rapport avec la sexualité de l'agresseur et de l'agressé (surtout l'homme vis-à-vis de la femme, hommes vis-à-vis d'enfants dans le cas de l'inceste notamment).

. Le corps soumis est pour l'agresseur un objet de désir : la violence étant souvent entendue comme une pulsion et irrépressible et à la limite excusable. Cette idée de pulsion est à mon avis un stéréotype toxique. La violence sexuelle est calculée plus que pulsionnelle et il faut s'acharner à déconstruire le mythe du corps de la femme objet, consentante et offerte sans trop le montrer, aguicheuse....

## ***Corps et minorités visibles***

Question importante, pas nouvelle, devenue elle aussi très médiatique... Le corps de celui « venu d'ailleurs » est un corps taxé de « moins values », suspect, repérable et repéré voire inquiété. Il doit être réhabilité. Ce n'est pas simple : la tolérance à la différence ne se décrète pas... Toutefois méfions-nous des propositions assez étonnantes voire saugrenues. L'idée d'un tri d'individus, selon des critères discutables, suggéré récemment pour rééquilibrer nos orchestres et nos troupes de théâtre avec les « minorités visibles » peut questionner. Tout principe de quotas évoque de tristes souvenirs et s'avère dangereux... Cette violence subie par le corps différent est toutefois une vraie question qui ne date pas d'hier : souvenons nous que le « lancer de nain » n'a été interdit que récemment !. Lutter contre de tels stéréotypes ne peut se faire que par une sensibilisation aux raisons qui cristallisent ces corps différents (politiques, sociale, psychologiques). C'est possible, c'est long et cela nécessite de s'appuyer sur les richesses de l'interculturalité.

## ***Corps et langage***

Pour les existentialistes, c'est l'homo, « être au monde » qui doit être questionné... Pour Merleau-Ponty, l'homme possède un « système de systèmes », sorte de tout supérieur aux parties qui permet d'entrer en

contact avec le monde, de s'y installer, de l'inspecter de manière automatique consciente et inconsciente. Nous sommes ainsi dotés d'un « schéma corporel »... Ainsi se développe dès la naissance un langage corporel c'est-à-dire une capacité de communication non verbale, capacité qui est à la fois personnelle et surtout culturelle (distance interpersonnelle, mimiques, regards, salutation ...). Le corps « dit » à ceux qui nous entourent nos émotions, nos désirs, nos craintes... Comme toute communication le langage non verbal possède ses codes et sa grammaire. La communication non verbale envoie des signaux conscients et inconscients destinés à être compris par l'entourage. Celui-ci, sous réserve d'avoir les mêmes codes, comprend, interprète, répond... L'apprentissage de ce langage du corps nécessite un étayage important, des étapes bien définies. On verra dans la deuxième partie pourquoi la violence peut et même doit être convoquée lorsque le jeune enfant apprend peu à peu à maîtriser cette communication non verbale.

### **3) Corps socialisé et aliéné : les violences de classes sociales**

Les marxistes insistent sur le fait que le corps est « la force de travail organique » productive du travailleur que celui-ci offre sur le marché du travail.

**Le corps est socialisé** comme une chose. Il est réifié et inséré dans des rapports de production déterminés. On peut parler d'un corps de classe... Le corps social mais aussi l'environnement proche et nous-mêmes, nous nous plions à cet ordre corporel déterminé par la loi et l'usage... Ceci se fait naturellement mais conduit souvent à de la violence... Violence pour que notre corps se construise des marquages de classe qui ne nous ont pas été donnés mais que nous revendiquons, tels que. –appropriation illicite de biens par la violence... –marquage de nos corps par des symboles de classe (Vêtements, maquillage, mode...) Cf. travaux d'Édouard Hall sur la proxémie (« Dimension cachée »)... – Structuration de notre propre corps par la violence (nourriture, techniques corporelles diverses, sports, défis lancés à notre corps...). Historiquement le statut du corps a été perçu comme un statut social. Ceci est très prégnant dans certaines cultures (castes en Inde, vieillard dans certaines cultures africaines, corps du roi ...)... Dans beaucoup de sociétés la scission âme/corps engendre des clivages entre classes (dominants/dominés, hommes/ femmes, jeunes/vieux...)

L'exploitation des classes les unes par les autres... génère inévitablement des violences.

Violence coûteuse pour y parvenir mais aussi violence pour imaginer et mettre en œuvre une société sans classes.

### **Le corps aliéné**

*Par delà cette violence consentie qui s'exerce sur nos corps, existe une violence inhérente à cette société de consommation... Aliéné, le corps est exploité dans la production en tant que force de travail « appendice de la machine » dit Marx... Certes, cette force de travail s'est complètement modifiée grâce à la mécanisation et au machinisme industriel et agricole.... Toutefois la violence sur ce corps instrument, en partie assisté et mécanisé, est toujours présente... –Présente pour rendre efficace et opératoire nos récepteurs sensoriels au détriment d'autres : attention, disponibilité, adaptation.... –Présente pour mécaniser nos gestes et les instrumentaliser (caissière de supermarché, chaîne de la grande distribution, travail sur écran...)... –Présente pour mettre à mal notre corps dans certains secteurs d'activité (industrie chimique, agriculture...). La violence annihile peu à peu « le-moi plaisir » (Freud) même si les médias usent et abusent actuellement du « se faire plaisir ».*

## **4) la violence faite au corps objet, marchandisé, consommateur, détourné**

Dans la société capitaliste le corps est fortement lié à ce qu'il consomme et aux stratégies imaginées pour le faire consommer... Ainsi il est mis en scène dans la publicité, les médias en tout genre, les lieux de consommation variés : le corps est vendu, aliéné, consommé, exposé... C'est une marchandise vecteur d'achats divers, dans laquelle sont privilégiées ses composantes sexuelles voir érotiques notamment pour le corps féminin... Le corps peut ainsi être au service de tout ce qui peut se consommer sans qu'il ait nécessairement des rapports évidents.

Ainsi les fantasmes liés au corps notamment féminin irriguent la vente de certains produits de consommation courante... La sémiologie de l'image techniquement très maîtrisée est remplie du fluide érotique corporel véhiculé par des corps nus, bronzés, jeunes, astucieusement retouchés, gommés, fabriqués, inscrits dans une attente collective et partagée... Toute une industrie du corps sexuel s'est d'ailleurs mise en place et s'est propagée... Pour insérer le corps dans le cycle de la société marchande dont il partage l'existence, des pratiques violentes se

multiplient : –certes depuis toujours dans les sociétés existent un vaste trafic des corps –la prostitution. Ceux-ci se vendent, s’achètent selon une valeur d’usage et au profit qu’on peut en tirer. La violence est omniprésente sur ce marché : violence inouïe exercée notamment sur les femmes par des profiteurs et des réseaux. Violence aussi que les femmes exercent sur leur propre corps pour leur en donner la meilleure valeur d’échange possible... –violence exercée sur les consommateurs pour les contraindre à s’identifier à des corps réifiés et irréels.

– violence exercée insidieusement sur les mêmes consommateurs pour les inscrire dans des logiques de consommation addictives au coût parfois exorbitant.

– violence certes au niveau du porte monnaie mais aussi violence qui se matérialise par le remodelage de son corps au gré de chirurgies esthétiques de toute nature... Soumis à de multiples pratiques commerciales –violence douce – on vend aux désirs du consommateur la perfection physique, la beauté, la musculature. Des appareils de toute nature exercent dans des lieux identifiés, sur votre corps, des contraintes inouïes, violentes mais acceptées voir souhaitées... Partout règne le mirage d’une perfection physique, un des fantasmes importants de la société de consommation.

### ***Le corps objet***

La libre disposition de son corps est fortement encadrée voire limitée par des dispositions diverses. Une loi plus générale est fortement revendiquée dans les débats contemporains sur l’euthanasie, la GPA, le transhumanisme... Le combat de la modernité porte à la fois sur l’émancipation et l’appropriation du corps. La loi protège les citoyens vers des dérives d’un corps objet, cible de pouvoir et réaffirme l’idée que, nous ne sommes pas comme le prétendent certaines religions des usufruitiers de notre corps... Malgré cela on peut dire que le corps médical exerce sans toujours en avoir conscience une certaine violence sur les corps qu’elle a le devoir de soigner... –Elle normalise les rapports de l’individu à son corps : cas de la psychiatrie même si l’enfermement ou la réclusion des déviants est très encadrée (dans bien des pays ce n’est pas le cas)... –Elle contribue à aliéner certains soignés pour en faire des consommateurs.

### ***Le corps consommateur***

Cette aliénation des corps qui est une violence « soft » se manifeste

enfin dans des officines dite de loisirs qui regroupent et parquent les corps des individus dans des espaces normatifs et irréels ; inscrits dans une logique consumériste, ces corps permettent le fonctionnement de toute une industrie dite de loisirs, de remise en forme et délivre un produit soit bronzé soit à réparer (les sports d'hiver sont de très grand pourvoyeur d'orthopédie !!!).

Les industries alimentaires, médicales et paramédicales participent aussi à cette violence. L'obésité est devenue un véritable problème de société. Les corps ont été conditionnés à mal et trop s'alimenter de produits hypercaloriques, chargés de graisses saturées, de sel et d'additifs dangereux.

Ces corps mal nourris sont les consommateurs en puissance des médecines et chirurgies réparatrices. Que de violences insidieuses au coût exorbitant sur ces corps en souffrance réelle ou potentielle.

#### **4) Le corps qui se fait violence(s)**

Les violences psychologiques qu'on appelle violences émotionnelles ou violences morales sont des formes de violences vis-à-vis d'autrui sans qu'aucune violence physique soit mise en œuvre directement. Elles cohabitent souvent avec les violences physiques (cas des enfants mal aimés ou battus, violences conjugales)... Ce sont plus des attitudes conscientes ou parfois inconscientes d'individus ou de groupes d'individus(Corps social) ressenties comme violentes, à raison ou parfois à tort, et qui déterminent des réponses. Elles peuvent être caractérisées par de l'agressivité ou de la fuite. Les mots ne sont pas toujours possibles et suffisants... Ces réponses peuvent être également psychologiques ou émotionnelles : c'est classique.

Souvent c'est le corps de l'agressé qui va répondre. On peut dire que c'est un comportement aux caractéristiques psychosomatiques... Lorsque le moral est soumis à la rude épreuve de la violence, le physique ne tarde pas à montrer des signaux de détresse... C'est le corps qui parle cette détresse... On sait physiologiquement l'expliquer : sous l'effet du stress, l'organisme produit des hormones corticoïdes qui abaissent les défenses immunitaires. Si cela est passager, c'est peu dommageable. Par contre si le stress est intense ou s'il se répète insidieusement pendant longtemps, le corps va s'exposer à des désordres de toute nature : désordres qui se localisent en général au niveau le plus sensible de notre organisme... Ces désordres psychosomatiques sont très nombreux. On

estime qu'ils représentent la moitié des consultations médicales... Les relations qu'entretiennent l'âme et le corps questionnent depuis longtemps la médecine... On pense, de plus en plus dans notre culture, que psyché et soma sont une même unité régie par les mêmes principes et que l'un et l'autre ne sont pas des champs hétérogènes disjoints... Dans beaucoup de cultures moins imprégnées par l'esprit cartésien et par le rationnel, corps et âme ne font qu'un. Il est intéressant de noter que les messages que nous adresse le corps stressé sont variables selon les cultures et les époques. La « psychosomatique » est une culture millénaire... Les observations cliniques des psychanalystes (à commencer par Freud et ses « études sur l'hystérie ») ont largement contribué à légitimer les fondements de la médecine psychosomatique... Les maladies psychosomatiques sont là pour rappeler le lien très fort qui existe entre le corps et l'esprit... Le fonctionnement du corps c'est-à-dire sa physiologie est très impacté par les violences de toute nature qu'il peut subir ou qu'il s'impose : on peut maltraiter son propre corps... Ces violences peuvent être très anciennes ou récentes ; l'individu peut en être conscient, les scotomiser ou les dénier (classique dans certains cas d'inceste)... Le corps malade doit être lu et soigné en le considérant comme intrinsèquement lié à des violences dont il est ou a été la victime réelle ou parfois imaginaire... Le symptôme physiologique exprime souvent une souffrance psychologique.

Cette longue déclinaison du corps sous le spectre des violences qu'il subit appelle, même si cela a été sous-entendu, que soient inventoriées les violences que tout un chacun rencontre et qu'elles soient relativisées.

## **II) Des rapports violents entre individuation (corps personnel ) et socialisation (corps socialisé)**

Le lent processus d'individuation nécessaire à tout individu ne peut se faire sans l'influence du milieu et notamment de tous les « corps sociaux » qui le composent (parents, famille, amis, collègues). La personnalité de chacun est donc le fruit d'une interaction corps personnel et corps social (à noter en français la polysémie du signifiant « corps »). Sans l'immersion de notre corps dans ces espaces sociaux, immersion qui doit se faire à bon escient et au bon moment, la personnalité ne peut se développer correctement. Les influences de cette immersion se font à tort ou à raison sur notre corps, souvent de manière violente.

### ***Des violences prénatales, déjà...***

Avant la naissance, le corps du bébé réagit au stress de sa mère via le placenta et la sécrétion d'hormones qui mobilisent l'axe hypothalamo-hypophysio-surrénalien du fœtus (cortisol et adrénaline). Des recherches actuelles montrent que la violence exercée sur le fœtus par le biais de sa mère lorsque, par exemple, celle-ci est stressée est tout à fait réelle. Cette violence potentielle n'est d'ailleurs pas nécessairement négative ; sorte d'apprentissage « prématuré » à réagir au stress, elle peut être en partie adaptative.

La naissance est également considérée comme une étape éminemment violente à la fois pour la mère mais aussi pour l'enfant (« tu enfanteras dans la douleur » dit Dieu à Eve en la chassant du paradis). La « Naissance sans violence » de Leboyer a contribué à modifier nos regards et nos pratiques... Mais cette violence reste beaucoup dans l'inconscient collectif.

### ***Violences développementales, parentales, environnementales***

Le corps personnel (comme d'ailleurs et surtout la personnalité) continuera pendant les premières années de notre vie à être modelé par les différentes interactions sociales que nous rencontrerons et qui nous éduquerons. Cette première éducation souvent familiale pourra dans bien des cas être comparée à un dressage : en toute bonne foi les parents forceront leurs enfants à franchir le plus précocement possible les étapes essentielles à leur développement. La précocité étant dans leur esprit liée avec les capacités intellectuelles à venir. De cette course encouragée, parfois violemment, à la marche et à la propreté précoces sans oublier le dressage du sommeil et le sevrage, le corps ne sortira pas dans certains cas indemne de cette violence. Ce qui ne veut pas dire que le laisser-faire et l'attentisme sont à privilégier. Toutes les acquisitions, notamment celles relatives au corps, ont besoin d'un étayage.

La violence physique sur les enfants peut se décliner en :

- violence parentale et interactions violentes complexes entre parents/fratrie. Elle est souvent liée à des misères sociales. Fréquentes avec des parents non apparentés (ménages recomposés). Les parents batteurs sont d'ailleurs souvent des ex-enfants battus.

- violence qui se porte sur des enfants non désirés, enfants « boucs émissaires » dans certaines familles nombreuses. Cette maltraitance qui peut être très violente est souvent liée à une représentation personnelle

de l'éducation des enfants (dressage est un mot bien employé par les parents maltraitants). Dans certains pays cette maltraitance est vraiment culturelle : ceux-ci ont en toute bonne foi ratifié les accords internationaux sur la maltraitance mais pour eux les sévices corporels vont de soi : bastonnade, excision et mutilation génitale des filles, travail domestique forcé sont tolérés. Les victimes pensent innocemment que cela fait partie de leur vie.

### ***Violence éducative***

Le droit de correction qui légitime la violence maître/ élèves et éducateurs/éduqués comme « droit immémorial et consubstantiel à l'activité pédagogique » a heureusement disparu au moins dans la loi et dans les pays développés.

Cette violence était tout à fait légitime jusqu'à une période récente. L'enseignant -instituteur/ professeur-, corps social privilégié, détenait cette légitimité par analogie à celle du roi sur ses sujets ; la révolution française et les états laïques successifs ne l'ont pas remise en cause. Les parents trouvaient cela naturel. Dans le traité des minorités 1735 le parlement de Paris assimile la correction infligée à l'enfant par les enseignants à celle que donnerait son père (c'est le droit de correction par délégation paternelle).

Les cas de violences graves- véritables sévices- exercées par les maîtres sur leurs élèves sont légion au 19<sup>ème</sup> siècle : jésuites, frères des écoles chrétiennes mais aussi écoles dites charitables. Ces violences maîtres/ élèves sont évidemment punies par la loi alors que certains parents la verraient à l'heure actuelle tout à fait possible. Elle est acceptée dans certains pays dits développés.

### ***Violence corporelle entre enfants et adolescents***

Il s'agit d'un problème mondial de santé publique, quatrième cause de mortalité dans cette tranche d'âge ; les raisons sont multiples : psychologiques (revendications et marquages de son autorité), sociologiques (effet de groupe, violence entre pairs), économiques et sociales (drogue, alcool...), techniques (communication en instantané des réseaux sociaux qui ne permettent pas de distanciation), éducatives (hormis le sport, peu ou pas de prises en charge des jeunes par les associations traditionnelles d'antan-patronages, « colo »....

A cet effet, les violences physiques entre bandes rivales sont un vrai fléau social. Le harcèlement à l'école qui débouche souvent sur des

violences physiques en est une manifestation. (cf. article dans ce livret)

### ***Violences corporelles au quotidien, légitimes ou entendues comme telles***

#### *. Violences au travail*

Le corps comme force de travail peut être objet de violences. Violences d'ailleurs souvent consenties. Elles sont souvent plus psychologiques que physiques. Il est demandé au corps plus qu'il ne peut donner : travailleurs saisonniers, exploitation de jeunes étrangers sans droit...

#### *. Violences qu'on inflige ou qu'on fait infliger à son corps*

Pathologiques : anorexie, boulimie.

Sociales : culte du corps, chirurgie esthétique.

Médicales : douleur hospitalière (loi du 2/02/2016).

*. Violences sportives* : certains sports s'inscrivent dans une violence institutionnelle admise (rugby, boxe...). Plus classique est la violence qui s'exerce sur le corps des sportifs et ce souvent par l'environnement proche –parents et surtout entraîneurs– violence que les sportifs s'infligent eux-mêmes. Le corps est maltraité exagérément car c'est un faire-valoir psychologique économique, politique et social. À cet effet, logique sportive et logique fasciste font bon ménage lorsqu'on lit les écrits de Pierre de Coubertin.

#### *. Violences policières (cf article)*

*. Violences carcérales* liées au corps privé de liberté et astreint à des promiscuités non voulues.

*. Guerres de toute nature, crimes contre l'humanité, tortures*

*. Violences connues de certains régimes politiques, totalitarisme* (cf goulag)

*. Violences médicales* : psychiatrie (cure de Sakel, électrochocs)

*. Violences corporelles liées à la pornographie* : incidence très importante sur la culture et les mentalités notamment pour ce qui est de l'image de la femme. Pédopornographie.

### ***Violences illégitimes***

*. banditisme*

*. violences intraconjugales* : recrudescence importante liées aux

conséquences sociales de la crise sanitaire

. *violences carcérales* : du corps exécuté guillotiné on est passé à la détention du corps emprisonné : on corrige, on réadapte (cf : Michel Foucault « surveiller et punir ») Les violences sexuelles en prison sont monnaie courante : le prisonnier est décivilisé « Norbert Hélias ». Les caïds en font baver aux « lopettes ». Les « pointeurs »-violeurs sont l'objet de très grandes violences.

. *violences sexuelles*

- violences sexuelles entre adultes ; femmes battues

- inceste, phénomène tabou à l'ampleur méconnu. Il s'agit d'un interdit qui semble universel. Sa prohibition est un des constituants de la condition humaine (base du contrat social, effet de la consanguinité). C'est le « *préalable nécessaire à la structuration des sociétés humaines* » selon Lévi-Strauss. Ce thème qui questionne, qui inquiète, que l'on dénie est très présent en littérature. (« *Lucrèce Borgia* » de Victor Hugo, « *Le Port* » de Guy de Maupassant). Actuellement sous le projecteur des médias : les ouvrages de Christine Angot, Camille Kouchner sont des témoignages très forts.

- viols et agressions sexuelles ; quelques constantes :souvent la victime connaît le violeur ; peu ou pas de résistance physique de la violée (effet de sidération et terreur) ; peu de signalements (réprobation sociale, mauvaise écoute des enquêteurs).

. *violences psychologiques*

Dans bien des cas, des violences psychologiques précèdent ou vont de pair avec les violences corporelles. Sans être physiquement agressé le corps de la victime « parle » cette souffrance ; repli sur soi, tristesse, angoisse mais aussi des symptômes plus graves qui l'affectent physiologiquement. Dans certains cas c'est la victime qui agresse, en réaction à la violence, son propre corps (certaines conduites suicidaires).

Ces violences psychologiques sont toutes les violences banalisées qui dévalorisent l'autre à travers son corps et l'image qu'il renvoie. Problème du faciès et de son contrôle mais pas que... Très importantes, elles ne sont pas toujours bien visibles : le corps peut en être le miroir d'alerte.

### **Pour conclure**

Cet inventaire, met en évidence que le corps est dans ses dimensions

physiques et psychologiques, à la fois au moins potentiellement objet et acteur de violence. Cette présence potentielle ou effective de violence dans les rapports humains, avec soi-même ou les autres, est à connaître pour mieux la contrôler et permettre tant le vivre avec soi que le vivre-ensemble ; et évidemment avant que les tensions qu'elle génère prennent des proportions irrémédiables (comme le suicide ou l'automutilation) ou condamnables (de l'agression au crime).

## Publications du Cercle Condorcet du Puy-de-Dôme

n°19	2019	L'Europe entre désir et réalité
n°18	2018	L'égalité des citoyens devant la justice
n°17	2017	Défendre la raison en de sombres temps
n°16	2015	Ce qui rassemble, ce qui divise les hommes
n°15	2014	Informers et/ou manipuler
n°14	2012	La reconnaissance de l'autre : une clef pour vivre ensemble ?
n°13	2010	La réforme des collectivités territoriales
n°12	2009	Que reste-t-il des Lumières ?
n°11	2008	L'enseignement du Français en question(s)
n°10	2007	Judiciarisation de la société : néfaste ou salutaire ?
n° 9	2006	Les valeurs de la République face au communautarisme
n°8	2005	Comment maîtriser le pouvoir de l'image ?
n°7	2004	Territoires et citoyenneté : les enjeux des décentralisations
n°6	2002	Le patrimoine en question
n°5	2000	La région Auvergne existe-t-elle ?
n°4	1998	Le service public
n°3	1996	Femme et citoyenneté
n°2	1995	Sport et société
n°1	1994	Condorcet, l'école et la nation

Cahiers disponibles en ligne sur le site

<https://condorcetclermont.fr>

